

FASCICULE 9 Prix : 0.60

HISTOIRE
ANECDOTIQUE
DE
LA GUERRE

PAR

FRANC-NOHAIN et PAUL DELAY

9

L'ARMÉE FRANÇAISE

c) LES SERVICES D'ARRIÈRE

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

2e ÉDITION

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE LA GUERRE

FASCICULE 9

L'Armée Française

c) Les Services d'arrière.

HISTOIRE
ANECDOTIQUE

DE

LA GUERRE

PAR

FRANC-NOHAIN et PAUL DELAY

9

L'Armée Française
c) Les Services d'arrière.

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

Cet ouvrage ne vise nullement à dévoiler les plans militaires ou les secrets diplomatiques. Nous estimons que bien des années se passeront sans doute avant que le récit certain des événements actuels puisse être raisonnablement tenté.

Plus simplement nous avons noté quand ils se produisaient et en les classant au fur et à mesure, de notre mieux, par catégories, les situations remarquables, les incidents multiples et pittoresques, les mesures spéciales qui caractérisent cette époque extraordinaire. Ainsi seront fixés les souvenirs de chacun et préparés de nombreux matériaux à l'usage de ceux qui, un jour, établiront l'histoire définitive de la guerre.

Chaque volume a été écrit avec un souci constant de la sincérité et de l'authenticité les plus scrupuleuses. On n'y trouvera que des choses vécues, dont nous nous sommes efforcés à rendre, pour le grand public, la lecture instructive, facile et attrayante.

SOMMAIRE

L'ARMÉE FRANÇAISE

LES SERVICES D'ARRIÈRE

Les services d'arrière ne sont pas spéciaux aux guerres du xxe siècle, ils ont de tout temps formé l'une des causes déterminantes des victoires ou des défaites des armées en campagne, mais la consommation presque sans limite des munitions et les millions d'hommes mobilisés leur ont donné cette fois une ampleur jusqu'alors insoupçonnée.

Nous nous contenterons d'exposer en de rapides tableaux la nature et la façon de procéder des plus importants de ces services. Aussi bien en dirons-nous assez pour que les profanes puissent en connaître les principaux rouages et apprécier les difficultés multiples qui durent être surmontées.

*
* *

Le personnel de l'Intendance. - La 22e Section.

Le ravitaillement des troupes est assuré pour les vivres, denrées de toute sorte, les effets, le linge, les objets de campement, par l'Intendance. Au Génie et à l'Artillerie est confié le soin du ravitaillement en matériel et en munitions.

L'intendance groupe deux catégories d'officiers. D'abord les officiers de l'intendance qui se recrutent presque tous parmi d'anciens élèves de Saint-Cyr ou de Polytechnique, ayant au moins cinq ans de grade comme capitaine dans un corps de troupe et brevetés après avoir suivi les cours de l'École Supérieure d'Intendance. Ils portent comme signe distinctif la feuille d'acanthe au collet et sont assimilés : les intendants généraux au grade de général de division, les intendants au grade de général de brigade, les sous-intendants de 1re, 2e et 3e classes aux grades de colonel, lieutenant-colonel et commandant. Pour la durée de la guerre, on leur a adjoint des attachés de 1re et de 2e classe recrutés après examen sévère et ayant le grade de lieutenant ou sous-lieutenant.

Il existe ensuite des officiers d'administration qui sont généralement d'anciens sous-officiers ayant effectué un stage à l'École d'administration de Vincennes et qui portent au collet une étoile d'or. Chargés de la gestion et de la surveillance, ils sont de 1re, 2e ou 3e classe, étant assimilés aux grades de capitaine, lieutenant ou sous-lieutenant.

Ces deux corps d'officiers ont sous leurs ordres les sous-officiers et soldats des sections de commis et ouvriers d'administration, appelées communément sections C. O. A. Il existe une section par corps d'armée.

En temps de guerre ces sections ont des effectifs très variables selon l'importance de leurs occupations. La plus nombreuse est de beaucoup la 22e section de Paris qui comprend

17.000 hommes répartis dans 363 formations; on en rencontre en Serbie et dans le corps expéditionnaire des Dardanelles. Ce chiffre peut paraître à première vue formidable puisqu'il dépasse l'effectif d'une division d'infanterie, mais il faut considérer que ces hommes sont disséminés dans les fabriques de toute nature, les magasins centraux, les bureaux, les stations-magasins, les gares régulatrices, les gares de ravitaillement, et qu'ils doivent faire face à de multiples manutentions. Les autres sections comptent de 4.000 à 8.000 hommes.

*
* *

Les centres de ravitaillement. - Les stations-magasins et les gares régulatrices.

Avant d'exposer le mécanisme du ravitaillement des troupes au front, il nous faut expliquer ce que sont les centres de ravitaillement, les stations-magasins, les gares régulatrices et les gares de ravitaillement.

Les centres de ravitaillement sont placés de préférence dans les pays de production, ce sont aussi bien des parcs immenses de bestiaux que des magasins et des ateliers de fabrication de toute nature : pain, conserves, vêtements, linge, chaussures, équipement, etc. Les matières premières sont achetées par les soins de l'intendance, parfois dans d'autres régions de la France, dans nos colo-

nies ou dans les pays neutres, les plus rapprochés comme les plus éloignés. La liberté des mers, assurée par les escadres alliées, permet en effet à l'administration militaire de faire venir indifféremment des pommes de terre d'Algérie, du charbon d'Angleterre, du pétrole de Pensylvanie et de l'Ohio, de la viande congelée de l'Argentine, des bœufs vivants de Madagascar, etc. On verra plus loin que, pour la fabrication des viandes de conserve, l'intendance va chercher un produit, l'agar-agar, dans les Indes et à Ceylan !

C'est dans les centres de ravitaillement que puisent les stations-magasins pour être toujours en état de répondre aux demandes du front.

Les stations-magasins constituent les entrepôts généraux des armées en campagne. Dans les dépendances de la gare ou dans des usines et bâtiments réquisitionnés le plus à proximité possible, l'administration militaire accumule tout ce qu'il faut aux troupes sur le front pour se nourrir, s'habiller, s'équiper, être soignées, se battre. La station-magasin doit toujours posséder en réserve des quantités de victuailles, vêtements, médicaments, armes, munitions, très supérieures aux stocks habituellement expédiés aux armées, afin de pouvoir satisfaire sans retard à n'importe quelle éventualité.

Un double mouvement s'observe donc chaque jour à la station-magasin. D'un côté une partie des articles accumulés dans les divers entrepôts quittent ceux-ci pour être chargés dans les trains se dirigeant vers le front, d'un autre côté des articles de toute catégorie y arrivent pour

prendre la place de ceux qui viennent d'être expédiés. Cette manutention incessante nécessite la tenue d'états extrêmement serrés et rigoureux.

Il existe sur le territoire trente stations-magasins qui s'approvisionnent dans les centres de ravitaillement. La station-magasin de Saint-Cyr, où 2.000 hommes sont employés et qui ravitaille de façon permanente un effectif de plus de 200.000 soldats, est considérée comme une station modèle. Elle comporte huit grands magasins et huit petits desservis par huit voies raccordées à la Grande-Ceinture.

La visite des magasins rappelle celle des docks dans les grands ports de mer. Voici quelques exemples des quantités moyennes d'articles de toute sorte qui se trouvent accumulés à Saint-Cyr : farine, 17.000 quintaux ; lard, saindoux, cocose, végétaline (ces deux derniers produits destinés aux troupes marocaines, lesquelles ne consomment pas de saindoux), 1.200 quintaux ; eau-de-vie, rhum, 1.700 hectolitres ; légumes en conserve, 50.000 boîtes ; confiture, 100.000 boîtes ; café, 3.000 quintaux, etc.

*
* *

La gare régulatrice constitue l'un des rouages essentiels de la guerre moderne. Tout ce qui va au front par chemin de fer : hommes, chevaux, mulets, vivres, équipement, médicaments, armes, munitions, matériel, passe forcément par l'une des gares régulatrices de la région.

C'est le commissaire militaire de cette gare, le commissaire régulateur, qui dirigera les multiples convois vers l'endroit précis où ils sont attendus, grâce aux indications fournies par les représentants des divers services de l'armée attachés à la gare. Ces représentants des services sont en communication constante avec les quartiers généraux des armées ou corps d'armée que la gare régulatrice dessert, car les mouvements incessants des troupes, la consommation plus ou moins considérable de munitions, les besoins de matériel, ont des influences immédiates sur l'importance et la direction des convois.

De même tout ce qui vient du front : blessés, malades, unités destinées à d'autres régions, matériel détérioré, envois réexpédiés du front, trains retournant à vide, passe également par une gare régulatrice et est mis par le commissaire régulateur dans la bonne direction.

Sans la régulatrice des à-coups terribles se produiraient. Certains régiments recevraient des vivres, des effets, des munitions en trop grande abondance alors que d'autres n'en obtiendraient qu'un nombre insuffisant. Souvent les convois destinés à une formation partiraient vers un cantonnement que celle-ci aurait quitté quelques heures plus tôt ou encore des renforts destinés primitivement à un point du champ de bataille ne parviendraient pas à temps au nouvel endroit où les péripéties de la lutte ont rendu leur présence urgente. De même blessés et malades seraient évacués sur des villes où les hôpitaux n'auraient pas un lit disponible, tandis que, dans d'autres villes, des

hôpitaux presque entièrement vides réclameraient vainement des pensionnaires.

La régulatrice fonctionne sans arrêt, jour et nuit. La besogne d'ailleurs n'y consiste pas simplement à indiquer au convoi qui arrive la direction à prendre. Parfois aussi le train doit être disloqué et les wagons qui le composent vont aller vers diverses destinations ; parfois même il faut décharger le matériel pour le classer différemment dans les trains en partance. Et plus souvent que ne le désireraient les chefs de la gare régulatrice, un ordre subit oblige à recommencer, dans d'autres conditions, la besogne presque terminée.

Le nombre des trains montants et descendants d'une gare régulatrice, dans laquelle le trafic des voyageurs et des marchandises ordinaires continue d'ailleurs à s'exercer, est considérable. De la gare de Noisy-le-Sec, pendant l'été de 1915, vingt-sept trains de ravitaillement partaient habituellement chaque jour à destination de trois corps d'armée et ce chiffre était naturellement dépassé de beaucoup lorsqu'une bataille nécessitait l'envoi de munitions supplémentaires. Le 17 juin, notre artillerie tira au nord d'Arras 300.000 obus en vingt-quatre heures ; ces 300.000 obus, évalués comme poids à 4.500.000 kilos, ont nécessité comme transport sept convois complets.

Ajoutons à cela les trains de blessés, de malades, d'éclopés et les convois de troupes. Tels de ces derniers convois se sont succédé dans une gare régulatrice toutes les dix minutes pendant vingt-quatre heures.

Tantôt ces trains ne font que traverser la gare, tantôt ils y séjournent plus ou moins longtemps, tantôt ils s'y arrêtent définitivement.

Avec un nombre de voies et de quais devenu rapidement insuffisant, il faut néanmoins faire face à tout, envoyer chaque chose et chaque homme à l'endroit voulu, opérer rapidement et à coup sûr, le temps perdu aussi bien que la moindre erreur pouvant avoir de néfastes résultats.

*
* *

Quant à la gare de ravitaillement elle est située au delà de la gare régulatrice. Tout train venant d'une gare régulatrice est dirigé vers une gare de ravitaillement mais pourra, du reste, selon sa destination, s'arrêter à une gare intermédiaire. En tout cas la gare de ravitaillement située, selon les cas, à dix, quinze, vingt kilomètres du front, constitue la gare terminus du trafic militaire des chemins de fer. C'est là que les divers services ou unités envoient chercher les denrées, objets ou munitions dont ils ont besoin.

La station-magasin est immuable et cela se comprend puisque l'administration militaire a dû choisir précisément des emplacements où se trouvaient des bâtiments assez importants pour constituer ses réserves. Si le sort des armes nous favorise et permet à notre front d'avancer considérablement, les trains partiront des stations-magasins quelques heures plus tôt, la

distribution n'en souffrira pas et se fera toujours au même moment.

Au contraire la gare régulatrice et la gare de ravitaillement seront situées plus ou moins loin des stations-magasins selon le sort plus ou moins heureux des opérations. En principe la gare régulatrice est placée à cent kilomètres du front, la gare de ravitaillement est placée le plus près possible du front mais à l'abri du bombardement de l'ennemi. La gare régulatrice et la gare de ravitaillement sont donc essentiellement mobiles ; que nous ayons subi un recul sérieux ou que nous bénéficiions d'une avance sensible et ces gares seront installées dans de nouvelles stations, soit en arrière, soit en avant des gares primitives. C'est le double phénomène qui s'est produit entre le 27 août et le 13 septembre 1914, soit après la défaite de Charleroi et après la victoire de la Marne. Ces perturbations éclatant avec une rapidité extrême compliquèrent singulièrement les services de ravitaillement et ceux d'évacuation des blessés.

*
* *

Ce qu'on trouve dans une station-magasin.

Il sera facile maintenant d'expliquer le mécanisme du ravitaillement du front.

Il y a, en premier lieu, le ravitaillement quotidien qui comprend à peu près toujours les mêmes vivres ou denrées et en second lieu les ravitaillements éventuels ayant

pour but de faire face aux demandes exceptionnelles. En principe il doit s'écouler de trois ou quatre jours entre la demande de ravitaillements éventuels et leur exécution, mais il est des cas où il faut opérer beaucoup plus vite : par exemple si un combat a nécessité une dépense de munitions ayant épuisé toutes les réserves du parc d'artillerie du front, ou encore si un accroissement notable des forces dans une région réclame des victuailles plus abondantes que de coutume.

La station-magasin de Saint-Cyr expédie comme ravitaillement quotidien 180.000 rations de pain de 750 grammes chacune, 250 quintaux de haricots et de riz, 50 quintaux de lentilles, 50 quintaux de sel, 150 quintaux de sucre, 120 quintaux de café, 52 quintaux de lard, 40 quintaux de potages en tablettes, 15 quintaux de sardines, 60 hectolitres d'eau-de-vie, 2 quintaux de tabac pour officiers, 46 quintaux 1/4 de tabac pour la troupe, 60 quintaux de chocolat, 5 quintaux de thé, 1.500 hectolitres de vin, 36.200 boîtes d'allumettes, 15 quintaux de bougies, 6 hectolitres 1/2 de pétrole, 1.750 quintaux de foin pressé, 700 quintaux de son, 70.000 rations d'avoine, 300.000 rations de bétail vivant ou congelé, etc., etc.

A la station-magasin le chargement se fait par rames de denrées, c'est-à-dire que l'on expédie tant de wagons de pain, tant de wagons de viande, tant de wagons de café sur la gare régulatrice. La gare régulatrice envoie au contraire à la gare de ravitaillement par rames d'unité, en réunissant dans un même wagon le pain, la

viande, le café destinés à telle unité. Le système est identique pour l'équipement et l'habillement, la station-magasin enverra à la gare régulatrice par exemple trois wagons de capotes, cinq wagons de pantalons, un wagon de képis, un wagon de havresacs et, à la gare régulatrice, on placera dans un même wagon la quantité de capotes, pantalons, képis et havresacs devant servir à un même régiment.

A la gare de ravitaillement, les officiers ou sous-officiers envoyés par chaque unité prennent possession de ce qui leur revient et paient comptant en argent tous les articles, selon des tarifs établis et qui changent avec les prix des denrées ou objets divers. Il n'y a que les munitions et les armes qui ne se règlent pas ainsi séance tenante.

Très fréquemment il arrive qu'une unité n'a pas besoin de tout ce qui lui est destiné, notamment pour l'alimentation. Le combat de la veille aura diminué ses effectifs ou encore elle se sera ravitaillée en légumes frais plus copieusement que d'habitude. Les vivres non utilisés constituent les denrées en retour qui doivent être réexpédiées sur la gare régulatrice, puis de celle-ci sur la station-magasin.

Tel est le règlement, mais, pour éviter des pertes de temps et des frais de transport, l'intendance a pris l'habitude d'entreposer autant que possible ces denrées en retour à la gare régulatrice. La station-magasin est prévenue d'avoir à expédier en moins le lendemain une quantité égale et les denrées entreposées reprendront vingt-quatre heures après le chemin du front.

*
* *

Les vivres d'une armée en campagne.

Il est intéressant d'indiquer comment sont classés les vivres destinés à une armée en campagne afin qu'il puisse être répondu à toutes les éventualités.

Chaque homme porte avec lui un ou deux jours de vivres : les vivres de réserve. Ils comprennent par jour de vivres 300 grammes de pain de guerre (ou biscuit), 300 grammes de viande de conserve (une boîte de *singe* par trois hommes), 50 grammes de potage condensé, 36 grammes de café en tablettes, 80 grammes de sucre. Le soldat ne doit toucher à ses vivres de réserve qu'en cas d'absolue nécessité, c'est la suprême ressource en cas de ravitaillement impossible.

Le ravitaillement normal s'effectue par la distribution faite chaque jour pour le lendemain. Le jour de vivres comprend 700 grammes de pain frais, 100 grammes de riz ou de haricots, 24 grammes de café, 32 grammes de sucre, du lard, du sel, 500 grammes de viande fraîche ou 300 grammes de viande de conserve, 50 grammes de purée de légumes pour faire la soupe. Tous ces vivres sont fournis par les trains de ravitaillement. En outre, sauf impossibilité, les capitaines-commandants de compagnie font acheter dans la région et selon ses ressources légumes frais, assaisonnements divers, volailles, lapins, œufs, beurre, lait, etc., c'est là ce qui constitue

les vivres dits d'ordinaire. Quant au vin, tantôt il est fourni par l'intendance, tantôt il est acheté par les unités. Souvent les compagnies d'un régiment ou même de plusieurs régiments s'entendent pour acheter ensemble et par suite à meilleur compte. Tant que notre ligne de défense du front Nord fut relativement peu éloignée de la capitale, plusieurs corps d'armée procédèrent directement à des achats communs de légumes frais aux Halles Centrales de Paris.

A la gare de ravitaillement sont annexés des entrepôts dans lesquels sont emmagasinés quatre jours de vivres, constituant des réserves de vivres de corps d'armée ou d'armée. Que pour une raison quelconque les convois du chemin de fer n'arrivent pas et l'on puisera dans ces réserves pour la distribution quotidienne, quitte à les compléter aussitôt le trafic rétabli.

En ce qui concerne la viande, elle arrive soit congelée par animal entier, soit sur pied. Dans le premier cas, les bouchers la débitent le lendemain soir ou le surlendemain matin si l'arrivage a eu lieu l'après-midi, car la viande congelée n'est bonne à manger que quarante-huit heures après sa sortie du frigorifique. Dans le second cas, le bétail arrivé est placé pendant quelques jours dans le parc que possède chaque corps d'armée.

Une fois débitée dans les boucheries militaires placées toujours à l'arrière du front, la viande est portée le plus près possible par des autobus. Neuf cents de ces voitures sont affectées au service pour les diverses armées.

*
* *

Le service de l'Intendance dans le camp retranché de Paris. - Avant et après la victoire de la Marne.

Pour subvenir aux besoins d'une armée de quatre millions d'hommes dans un pays dont la vie industrielle et commerciale avait subi, du fait de la mobilisation, une diminution réelle d'intensité, l'intendance a dû accomplir des prodiges d'ingéniosité et de décision.

Les difficultés s'augmentaient tout d'abord de ce fait que la plupart des officiers d'intendance ou d'administration appartenant au cadre actif furent envoyés dès les premiers jours sur le front et remplacés par des officiers du cadre auxiliaire dont beaucoup manquaient d'expérience. Parmi ces derniers, des mutations trop fréquentes furent opérées et l'on pourrait citer une sous-intendance de la région de Paris où, en six mois, trente officiers se succédèrent : certains ne restaient que huit jours en fonctions, à peine le temps de se mettre au courant, d'autres ne se présentaient que pour annoncer leur nomination dans un nouveau poste.

Les ouvriers et employés des ateliers et magasins militaires furent obligés de répondre également à la mobilisation au début d'août, et sans avoir été préalablement remplacés par

des professionnels de classes plus anciennes ou des cadres auxiliaires. Ainsi au Magasin central de campement et de couchage de Billancourt il ne resta plus guère que les ouvrières. La production s'en ressentit sensiblement alors qu'elle eût dû quadrupler du jour au lendemain.

*
* *

La situation géographique de Paris situé entre 200 et 300 kilomètres d'une grande partie des frontières Nord et Est, les ressources industrielles et la main-d'œuvre presque inépuisable qui s'y rencontrent, les nombreuses lignes de chemins de fer qui y aboutissent devaient lui donner un rôle de tout premier ordre dans le ravitaillement des armées. La façon dont s'engagèrent et se poursuivirent pendant si longtemps les hostilités augmenta encore son importance.

En analysant rapidement les difficultés que l'intendance du camp retranché de Paris dut surmonter, nous aurons donc fourni au public les meilleurs éléments d'appréciation pour l'ensemble du travail opéré par l'intendance sur la totalité du territoire.

Dans le camp retranché de Paris (Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne), les effectifs des troupes en temps de paix atteignent 45.000 hommes et 12.000 chevaux ; le 25 août 1914, trois semaines après la déclaration de guerre

par l'Allemagne, ceux-ci étaient passés à 225.000 hommes et 40.000 chevaux. Et il fallait en outre ravitailler des troupes et des réfugiés du Nord !

D'autre part, avant la mobilisation et même au début, rien n'avait été prévu pour l'approvisionnement des forts. L'ennemi approchait, on dut agir extrêmement vite. Le ravitaillement des forts de première ligne fut achevé le 1er septembre, celui des forts de deuxième ligne le 4 septembre, celui des forts de troisième ligne le 5 septembre. Quatre jours après, cet approvisionnement, primitivement de deux semaines, fut porté à un mois pour tous les forts.

Plusieurs corps de troupes venant de province avaient quitté leurs dépôts sans avoir touché les vivres de réserve, l'intendance de Paris fut chargée de les leur procurer lors de leur passage dans la région.

En même temps ordre était donné de constituer sur-le-champ des vivres de réserve aux troupes du camp retranché qui allaient prendre part à la bataille de la Marne ; ceci représentait 1.200 tonnes de farine, sel, riz, légumes secs, sucre, café torréfié, lard, pain de guerre, conserves, viande, eau-de-vie, vin, bois, pétrole, tabac à transporter sur cinquante points différents.

Le 2 septembre dans la matinée l'intendance est prévenue qu'il faut livrer le soir même deux jours de vivres à 25.000 hommes et 4.000 chevaux qui vont manœuvrer au nord de Paris. Les moyens de transport faisant défaut, l'intendance réquisitionne deux cents taxi-autos et à

minuit tout était distribué à Écouen, Gonesse, Enghien, Saint-Denis, Stains.

Ce même jour, l'intendance est avertie que la 45e division d'infanterie stationnée au sud de Paris doit se porter au nord dans la nuit et a besoin elle aussi de deux jours de vivres. A la première heure le lendemain, le ravitaillement est effectué dans les nouveaux cantonnements des troupes.

La victoire de la Marne ne va pas clore l'ère des difficultés. Le 20 septembre le bombardement de Reims fait évacuer une grande partie de la population de cette ville qui bivouaque, dénuée de tout, en pleine campagne. Une dépêche du Préfet de la Marne signale au Gouverneur militaire de Paris cette affreuse détresse : quelques heures après part un train emportant 96.000 rations de pain, des bestiaux, des légumes, des bâches, des couvertures, tout cela arrive le soir même, et la capitale continue à ravitailler les fugitifs rémois pendant cinq jours.

N'est-il pas admirable que tout cela ait pu s'exécuter exactement au moment voulu malgré des moyens de manutention et de transport notoirement insuffisants et sans que la population civile de Paris en ait pâti le moins du monde, car on se rappellera facilement le bon marché de toutes les denrées à cette époque troublée ?

*
* *

Le pain et la viande. – La préparation du « singe ».

Pour arriver à un tel résultat tout le personnel de l'intendance du camp retranché, du grade le plus élevé au plus modeste soldat, dut fournir un effort prodigieux.

La manutention militaire du quai Debilly a fabriqué, du 1er août au 31 décembre 1914, 15.400.000 rations de pain biscuité, sans compter le pain frais. En outre, l'administration a utilisé tous les fours de boulangers non indispensables aux besoins de la population ; elle procurait, si cela était nécessaire, des ouvriers et du bois, parfois elle exploitait directement.

Pour le pain de guerre on transforma des biscuiteries-pâtisseries. Citons parmi les plus connues celles d'Olibet, de Scapini, de Guillout, de Potin, et l'on arriva rapidement à une production journalière de 1.300 quintaux.

Du début d'août à la fin de septembre, l'intendance de Paris fit préparer 9.534.300 tablettes de café et 1.350 quintaux de tablettes de potages salés.

Quant au bétail, ce furent des milliers de têtes qui furent chaque jour sacrifiées. On peut compter qu'un corps d'armée consomme 120 bœufs, veaux, porcs et moutons par jour.

*
* *

Ce n'est pas sans raison que l'on a critiqué la façon dont se réalisa le plus souvent l'achat du bétail dans toute la France. Au lieu d'employer à cette besogne les professionnels mobilisés, l'administration militaire en avait chargé fréquemment des gens dont la bonne volonté ne pouvait suppléer l'inexpérience. Forts de leur droit de réquisition, s'imaginant, quand les éleveurs voulaient leur crier casse-cou, que ceux-ci cherchaient à les tromper, ils achetèrent des vaches à la veille de véler, d'autres qui étaient en pleine lactation, des bêtes sans graisse et sans viande qui eussent constitué d'excellentes acquisitions si on les avait laissées deux ou trois mois encore à l'herbage. Ces acheteurs improvisés ignoraient totalement que le bétail normand n'est bon pour l'abattoir qu'à certaines époques qui ne sont pas les mêmes que pour le bétail du Centre et du Midi. Beaucoup d'erreurs furent ainsi commises qui coûtèrent cher au budget de la guerre et diminuèrent sans profit pour personne la valeur du cheptel français.

Dans le but de le ménager, l'intendance fit heureusement venir bientôt de la viande congelée de l'Amérique du Sud, particulièrement du mouton. Les animaux furent placés dans des frigorifiques réquisitionnés où ils purent attendre pendant six mois le moment de la consommation. Ces réserves permettaient de régulariser le

ravitaillement des troupes et de prévenir tous les à-coups. L'intendance se procura également du bétail vivant en Algérie et dans nos colonies.

Au bout de quelques mois de guerre l'administration militaire commença à s'adresser aux professionnels pour les achats. Un grand progrès fut d'autre part réalisé quand, en juillet 1915, M. Joseph Thierry sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre pour le service de l'intendance, constitua auprès de lui un Comité de l'Alimentation de l'Armée où entrèrent des compétences véritables.

*
* *

A côté de la viande fraîche, l'armée consomme également, mais en moins grande quantité, de la viande de conserve préparée spécialement pour elle, sous la direction de l'intendance.

Le *singe!* C'est le surnom que tous les soldats donnent à la viande conservée et qui rappelle l'époque où sa consommation n'était pas fort agréable. Aujourd'hui les procédés de fabrication se sont améliorés, la conserve est bonne, mais le surnom a survécu. La viande fraîche reste bien entendu plus appétissante, mais il est des cas où les troupes en campagne n'ont ni le temps ni les moyens de préparer un repas. Le *singe* est cuit et on peut le manger indifféremment chaud ou froid, un repas s'organise donc en une minute, car il suffit d'ouvrir la boîte.

Voici comment le *singe* se prépare. Les

viandes abattues et fournies par l'administration militaire sont amenées aux usines, chaque bœuf étant livré en quatre quartiers. Des bouchers procèdent sur place au dépeçage, débarrassent la viande de la graisse, des os, des nerfs et la coupent en petits morceaux d'environ 150 grammes.

Ces morceaux vont à l'atelier de préparation où tout le restant du travail est effectué par des femmes.

L'une pèse 800 grammes de viande et les place dans une écuelle en zinc, une autre verse dans le récipient 50 grammes de riz, 10 grammes de sel et 2 grammes d'agar-agar. L'agar-agar est un produit extrait d'une algue marine, la *gracilaria lichenoïde*, que l'on trouve aux Indes, à Java et à Ceylan. C'est un produit cher qui servait en Chine à la préparation des confitures. M. Jules Prevet, intendant de réserve, a eu l'idée de s'en servir pour solidifier les jus de viande en bouillon riche.

Le mélange terminé une nouvelle ouvrière place le contenu de l'écuelle dans une boîte de zinc, à laquelle, en quelques tours de mécanique, le couvercle est fixé. Il n'y a plus alors qu'à cuire dans des autoclaves pendant trois heures, ce qui est un procédé tout nouveau; naguère on cuisait le *singe* avant la mise en boîte. On laissera les boîtes refroidir vingt-quatre heures puis on les livrera à l'intendance.

Les vingt usines qui, dans la région de Paris, préparent le *singe*, peuvent livrer deux cent mille rations par jour, la fabrication est réglée selon les besoins de l'armée.

*
* *

Les troupeaux de la Woëvre et le général Sarrail.

Puisque nous nous occupons de la viande, signalons la façon habile dont les troupeaux aussi bien que les denrées furent soustraits aux Allemands dans la Woëvre, région très agricole et où l'invasion était fort à redouter.

Le commandant du 6e corps d'armée de Châlons, alors le général Sarrail, avait été chargé, en temps de paix, d'établir un plan d'accord avec l'intendant-directeur.

Dans chaque zone il constitua un centre de réception et d'achat où le cultivateur et l'éleveur furent assurés de vendre bétail ou denrées, aussitôt la mobilisation déclarée.

En arrière de ces zones le commandant du 6e corps s'assura de magasins pour entreposer les céréales et créa des parcs pour les troupeaux avec réserves de fourrages, étables, abreuvoirs, etc.

La collaboration des maires fut réglée par une série d'instructions minutieuses, des avis à la population furent rédigés d'avance, des commissions d'achat et des réserves de numéraire furent constituées.

On organisa un personnel de toucheurs et de convoyeurs pour conduire le bétail, un matériel de chariots pour véhiculer les denrées. Le plan de mobilisation spéciale prévoyait

jusqu'aux sentiers et chemins que suivraient troupeaux et denrées afin d'atteindre les centres de repliement sans risquer de gêner sur les routes les mouvements de troupe.

Au soir du 1er août 1914, les paysans de Woëvre, avertis par les maires, vidaient leurs étables et leurs granges, coupaient l'herbe des prairies, puis acheminaient méthodiquement tous ces biens précieux vers les centres de repliement.

L'ennemi pouvait venir, il trouverait les maisons désertées, les granges vides, les étables et écuries abandonnées.

Que n'avait-on, hélas ! préparé un plan de repliement semblable pour les produits agricoles et surtout les richesses industrielles de la région du Nord : stocks de charbons, fer, fontes, aciers, laines, cotons, fil, sucre, etc. Nous eussions ainsi gardé pour notre propre usage des centaines de millions de marchandises que l'ennemi s'est empressé d'utiliser !

*
* *

L'habillement et l'équipement. - Les pantalons des vainqueurs de la Marne.

Mais la nourriture ne forme qu'une partie du ravitaillement des troupes. L'habillement et l'équipement allaient présenter des difficultés analogues à celles qui viennent d'être signalées pour les victuailles.

A Paris, les approvisionnements en drap,

par suite de l'application récente de la loi de trois ans, étaient, à la déclaration de guerre, à 50 o/o du chiffre normal. Par exemple le magasin général de Vanves, l'un des cinq grands magasins qui existent en France, ne possédait que 120.604 mètres de drap au lieu des 229.300 mètres réglementaires.

Il fallut réquisitionner du drap, de la toile, du coton de tous côtés et improviser en même temps des ateliers de confection. Mais il se produisit les mêmes incidents que ceux indiqués plus haut pour les vivres de réserve. Dans les unités qui traversaient la région de Paris beaucoup d'hommes n'avaient pu être habillés par les magasins de corps, certains étaient en bourgeron, d'autres plus simplement en civil ; il fallut fournir ce qui manquait.

Par suite les stocks durent être augmentés très au delà des prévisions. Le 29 août, l'intendant général proposait au Gouverneur militaire l'acquisition de 400.000 chemises, 200.000 ceintures de flanelle, 200.000 mouchoirs, 200.000 cravates, 160.000 musettes, 200.000 pantalons, 50.000 vestes, 50.000 capotes, 50.000 képis, etc. Et les besoins étaient tellement urgents qu'il en achetait une partie sans attendre la réponse.

Au cours de la bataille de la Marne et de la retraite qui l'avait précédée les troupes avaient tellement détérioré leurs effets qu'il fallait de toute urgence 400.000 pantalons. Le commandant en chef invita l'intendance de Paris à « se débrouiller ».

L'ordre arriva à la fin de l'après-midi. En hâte l'intendance prévint les directeurs de magasins

de confection et d'habillement qu'elle allait réquisitionner chez eux et qu'ils se tinssent à sa disposition. Et des officiers de l'intendance firent la tournée de ces magasins, des plus grands aux plus modestes, pendant toute la durée de la nuit. A l'aube quatre cent mille pantalons ou culottes de toute forme, de toute couleur, et aussi de toute qualité, avaient été achetés au prix moyen de 12 francs l'un, leurs prix marchands variant entre 6 et 25 francs. Grâce à cette diligence dans l'exécution, les vainqueurs de la Marne purent sans trop attendre exhiber des pantalons convenables !

*
* *

Bientôt, hélas! tous les centres de production de draps, de laines, de cotons, de toiles, dans le Nord et une partie de ceux de l'Est étaient entre les mains des Allemands ; quant aux importations de l'étranger, elles étaient absorbées sitôt introduites. Il fallut donc prendre pour la confection des effets militaires tout ce que l'on rencontra, quelle que fût la teinte. De là la bigarrure des costumes exhibés par les soldats.

L'intendance à Paris imagina de faire travailler les ouvroirs et entreprises privées, à charge pour eux de trouver la plus grande part des matières premières. Cette idée fut féconde et les directeurs des œuvres ou des ateliers dépensèrent des trésors d'ingéniosité pour se procurer de quoi assurer leur production.

Il est intéressant de parcourir les ordres

donnés au cours des derniers mois de 1914, pour apprécier à quel point les fournitures d'habillement revêtaient un caractère d'extrême nécessité. Citons-en quelques-uns :

« Constituer 200.000 ceintures de flanelle dans chaque station-magasin dans les dix jours. » — « Faites acheter ou confectionner d'urgence toutes quantités de ceintures de laine ou de flanelle. » — « Faites rechercher, réaliser et commander en poussant activement la production toutes quantités de gants de laine. » — « Faites acheter ou confectionner d'urgence 500.000 chemises de flanelle et 250.000 caleçons. » — « Je vous invite de la façon la plus formelle à réaliser immédiatement tout le stock existant dans votre région en effets confectionnés en toile, dans le commerce de gros ou de détail. » — « Réalisez immédiatement toutes quantités cache-nez existants dans le commerce gros et détail. Organisez production intensive. » — « Faites acheter et commander toutes quantités chaussettes de laine, caleçons, tricots. Pressez fabrication. » — « Réunissez au mieux des intérêts de l'État toutes quantités disponibles des objets suivants : chaussures, semelles en bois, galoches, snowboots, semelles en liège et de feutre. » — « Production en pantalons et culottes de tous modèles n'est pas assez poussée. Or les besoins de pantalons et culottes pour le front sont de plus en plus considérables et pressants et il faut arriver absolument à les satisfaire. Multipliez donc et poussez la confection avec la dernière énergie. Réalisez dans le plus

court délai un contingent de 450.000 pantalons et de 50.000 culottes. »

Il était impossible dans ces conditions de procéder par voie d'adjudication ou même de choisir les intermédiaires qui s'offraient pour conclure les marchés de gré à gré. L'essentiel était de répondre sans retard aux besoins des troupes, car cette guerre d'usure aura été une guerre d'usure de vêtements au même titre que d'hommes ou de munitions. L'intendance acceptait tous les courtiers qui se présentaient dès lors qu'ils étaient à même de présenter de la marchandise et sans même s'inquiéter de leur honorabilité. Comment aurait-elle pu faire la difficile, alors que les grands magasins avouaient l'impuissance où ils se trouvaient de satisfaire à la consommation de l'armée !

Un seul chiffre montrera à quelles nécessités il fallut répondre. Dans la seule région de Paris, l'intendance réalisa pour l'habillement, du 1er août au 31 décembre 1914, des marchés représentant 65.400.000 francs.

Pendant la même période il passa au magasin général de Vanves 1.044.635 mètres de drap, 319.000 mètres de velours, 650.000 mètres de toile pour confection, 257.550 mètres de toile à doublure, 5.004.000 gants, 1.041.150 caleçons, 1.087.302 chemises, 508.161 cravates, 876.589 musettes, 557.310 chaussettes, 253.892 tricots, 332.986 bandes molletières, 265.704 jambières, 4.300 lunettes d'auto, etc., etc.

Un centre de fabrication de chaussures avait été établi quai d'Orsay, à Magic-City et il arri-

vait, à partir de janvier 1915, à produire 25.000 paires par semaine.

*
* *

La production et la fourniture de l'équipement durent d'autre part surmonter mille obstacles pour être toujours à hauteur des demandes du front. Pendant les cinq premiers mois de la guerre les magasins de campement de Billancourt livrèrent, entre autres articles, 243.350 bidons, 253.400 sacs de couchage, 210.750 seaux en toile, 546.000 mètres de toile pour tentes, 536.300 piquets, 196.000 gamelles individuelles, 20.000 gamelles pour quatre hommes, 213.150 quarts, 987.500 couvertures, 238.200 paillasses, etc., etc.

Dans les premiers mois de 1915 production et consommation s'égalisaient naturellement. Partout l'intendance avait constitué fabriques et ateliers en nombre suffisant et en plein rendement, les matières premières arrivaient en abondance soit de France, soit de l'étranger, les stocks permettant de parer à tous les incidents ou surprises de la guerre quels qu'ils fussent étaient amplement constitués. L'intendance en avait fini avec l'ère du travail hâtif, des recherches fiévreuses, des préoccupations accablantes. La tâche à poursuivre était encore rude, mais qu'elle paraissait désormais légère aux ouvriers de la première heure.

Dès la fin de l'hiver 1914-1915, avant qu'il fût possible de prévoir si les hostilités dureraient encore à ce moment-là, l'intendance

commençait à préparer sur tout le territoire, de façon raisonnée et méthodique, le ravitaillement, l'habillement et l'équipement de la campagne d'hiver prochaine, en sorte qu'aucun à-coup ne pût plus se reproduire. Désormais la machine était en marche régulière et ne devait s'arrêter qu'avec la guerre.

*
* *

Des armes, des munitions !... - La mobilisation industrielle.

A mesure que les hostilités se sont développées, la question de la fabrication des munitions et des armes est devenue primordiale, car l'on peut dire que c'est surtout grâce à la quantité d'obus et de canons dont elle disposait que résida la supériorité de l'Allemagne dans les premières semaines qui suivirent la mobilisation.

Alors que notre ennemi avait préparé longtemps à l'avance tout un plan de mobilisation industrielle des usines et de leur personnel, ouvriers et ingénieurs, qui s'exécuta mathématiquement au début du mois d'août 1914, l'autorité militaire française semblait avoir estimé que la production de nos arsenaux nationaux de l'armée et de la marine suffirait à la grande majorité des besoins.

On ne songea donc guère à faire appel au concours de l'industrie privée. C'est ainsi que la Société du Creusot, la plus qualifiée de toutes les firmes françaises et par son outillage

et par son glorieux passé pour fournir canons et munitions, vit la moitié de ses ouvriers et de ses ingénieurs appelés sous les drapeaux. D'un effectif de 22.000 en temps de paix, le personnel de l'établissement principal passait en quelques jours à moins de 11.000. Et cependant, par un contraste saisissant, la grande maison allemande concurrente, l'usine Krupp, voyait augmenter ses cadres jusqu'à atteindre le chiffre de 110.000 ouvriers, ingénieurs et employés !

La bataille de Charleroi, la retraite qui suivit, même la bataille de la Marne fournirent au point de vue des canons et des munitions de cruels enseignements, car si nous avions possédé plus de pièces d'artillerie et surtout si les réserves d'obus avaient été encore abondantes, l'ennemi, au lieu de se retrancher en face de Soissons et de Reims, lors de notre victoire, eût été très probablement rejeté sur la frontière.

Le ministère de la Guerre commença à organiser la mobilisation industrielle et rechercha les industriels qui étaient à même de fabriquer des obus. La bonne volonté ne manquait certes pas, mais souvent les machines-outils faisaient défaut, ainsi que la main-d'œuvre et l'expérience.

M. Millerand a eu l'occasion, le 11 juin 1915, à propos de la discussion du projet de loi Dalbiez, « tendant à assurer la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés ou mobilisables », d'exposer à la Chambre des Députés toutes les difficultés qu'il avait rencontrées pour atteindre une production suffisante.

« Il n'y avait pas trois semaines (M. Mille-

rand a pris le portefeuille de la guerre le 26 août 1914), déclara-t-il, que j'étais au ministère que surgissait devant moi avec une intensité aiguë la nécessité immédiate, impérieuse, de mobiliser toute l'industrie et d'employer tout ce que nous pouvions avoir d'industriels disponibles, quelles qu'eussent été jusque-là leurs occupations, en les invitant à se joindre aux établissements de l'État pour fabriquer, à force, des munitions d'abord, du matériel ensuite.

« Dans les trois jours où je suis mis en face de cette situation, je convoque tous les chefs d'usines qui m'ont été signalés comme capables de se mettre à la disposition du ministère de la Guerre. Je forme parmi eux cinq groupes à la tête de chacun desquels je place soit un grand industriel, soit un grand établissement, en donnant à chacun de ces groupes la mission de faire, dans le plus bref délai, des munitions dont nous avons besoin. Dès la première réunion une double question se pose : je suis en face d'usines qui sont pour la plupart sans matériel et toutes, je puis le dire, sans personnel. Il faut de toute urgence les doter de matériel et surtout leur trouver le personnel.

« M'adressant aux industriels, leur disant le devoir patriotique qui s'impose à eux de produire la plus grande quantité possible de ces munitions qui sont pour l'armée le pain nécessaire sans lequel la défense nationale va s'arrêter, je leur dis : « Je suis à votre disposition « pour, par tous les moyens, vous recruter et « faire entrer dans vos usines tout le personnel « dont vous avez besoin. D'abord vous avez des

« maîtres-ouvriers, des spécialistes, des profes-
« sionnels que vous avez employés avant la
« guerre. Donnez-moi leurs noms, dites-moi où
« ils sont, donnez-moi du moins les indications
« que vous pouvez avoir, nous allons les rap-
« peler, les rechercher et les faire revenir immé-
« diatement. »

« Je me heurte, tout de suite, à cette première difficulté, c'est que beaucoup des industriels qui sont là connaissent bien, en effet, le nom d'un grand nombre des ouvriers qui les ont quittés, mais il leur est extrêmement difficile de nous aider à les retrouver. Pourquoi? Parce que, pour la plupart, ils ignorent le renseignement indispensable à leur recherche dans l'armée, leur bureau de recrutement. N'importe, on nous donne le renseignement qu'on peut nous fournir et nous nous mettons en quête pour trouver ce premier personnel. Mais cela ne suffit pas. Ces listes nominatives qu'on nous donne ainsi sont extrêmement réduites : il leur faut du personnel et je leur dis :
« Nous allons chercher ces ouvriers dont vous
« avez besoin, dans tous les dépôts, et pour
« pouvoir les trouver plus facilement, pour que
« vous soyez sûrs que les formalités administra-
« tives n'entraveront pas et ne retarderont pas
« ces recherches, je vais recourir à un procédé
« qu'on pourra critiquer plus tard, peu m'im-
« porte ; je n'ai pour le moment qu'un but :
« trouver le personnel nécessaire et vous le
« donner par tous les moyens. »

*
* *

M. Millerand remit aux industriels des lettres qui leur permettaient d'aller dans les dépôts et de réquisitionner sur-le-champ le nombre d'ouvriers spécialistes qui leur étaient nécessaires. Mais ces autorisations ne visaient que les dépôts ; les ingénieurs, les tourneurs, les ajusteurs, les forgerons, etc., qui étaient au front ne pouvaient être réclamés et c'étaient souvent, hélas ! les plus solides, les plus adroits.

Il fallait d'autre part des machines et, le plus fréquemment, l'atelier ne possédait qu'une fraction de celles qui étaient indispensables .Or un grand nombre des machines-outils utilisées en France venaient d'Allemagne et, pour la partie fabriquée chez nous, les maisons avaient été arrêtées dans leur production par la mobilisation. Force fut donc de se tourner vers les pays alliés ou neutres : l'Angleterre, déjà très chargée pour ses propres nécessités, et la Suisse pouvaient fournir un peu, les États-Unis beaucoup. A la fin de la première année de la guerre, les États-Unis nous avaient livré pour 15 millions de francs de machines-outils et d'autres commandes fort importantes étaient en voie d'exécution. Seulement il fallut attendre de deux à trois mois avant d'obtenir livraison.

Et quand les machines étaient enfin arrivées on devait les mettre en place et les adapter.

Car c'étaient des machines-omnibus pouvant servir à toute une série de besognes similaires, et l'on dut procéder à ce que l'on appelle, en langage technique, leur « habillage ». Pour faire un obus, par exemple, il faut le saisir dans un tour, le prendre dans des organes particuliers ; il faut aussi des outils pour le guider dans des profils spéciaux. Ces accessoires de la machine furent fabriqués fiévreusement. Mais, malgré toute la hâte apportée, il s'écoula trois mois en moyenne entre le moment où une machine fut livrée et celui où elle put être mise en marche.

Fabriquer des obus n'est rien si l'on ne peut s'assurer qu'ils sont bien construits. On se sert pour cela d'instruments de mesure appelés « calibres », qui permettent de suivre l'obus dans les diverses phases de sa fabrication, de mesurer le diamètre, la hauteur, l'épaisseur, le profil intérieur, de vérifier la précision des filetages qui reçoivent le mécanisme d'amorçage. Pour l'obus de 75, il faut une cinquantaine de « calibres » différents et, dans une usine à production moyenne, trois exemplaires de chacun d'eux sont nécessaires. Les « calibres » ne sont fabriqués que par des ouvriers de précision au bout de six semaines de travail ininterrompu.

Un autre problème restait à résoudre : celui de la matière première. Les sociétés métallurgiques ne pouvaient livrer que des stocks d'acier très réduits, et la situation, de ce chef, se présentait assez inquiétante. Un obus de 75, le plus petit de tous ceux qu'utilise l'artillerie française,

représente huit kilos bruts d'acier. Pour obtenir un rendement quotidien de deux cent mille obus — chiffre que depuis la première mobilisation industrielle il a fallu dépasser — c'était donc un minimum de 1.600.000 kilos d'acier qu'il importait chaque jour de livrer dans les usines. Le gouvernement dut intervenir, demander à nos sociétés métallurgiques un effort plus grand et les mettre en état de produire, acheter des stocks formidables en Angleterre et en Amérique, les amener en France dans un délai qui ne fût pas excessif.

Mais ces aciers de provenances diverses étaient de « corps » différents et certains étaient mal connus chez nous. D'où obligation de les traiter, c'est-à-dire de leur donner la dureté voulue. Il y a eu là une période de tâtonnements dont il ne fut possible de sortir qu'après longtemps.

Entre tous les établissements dont les directeurs et chefs de service firent leur devoir dans le sens le plus large du mot, en cette organisation industrielle de la guerre, celui du Creusot mérite d'être cité.

Dès que le directeur du Creusot, M. Schneider, sut que l'intensification de la production des obus et des canons devenait indispensable au salut de la patrie, il résolut de supprimer chez lui toute autre fabrication : locomotives, rails, plaques de blindages, grues, machines pacifiques de toute nature. Et, par toutes sortes de procédés ingénieux, il arriva à plier à la fabrication des obus des appareils énormes destinés à d'autres usages. C'est ainsi que d'immenses

fours destinés à surchauffer de gros lingots de fonte furent divisés et cloisonnés de façon à pouvoir faire rougir, dans chaque compartiment, le morceau de métal du volume d'une bouteille qui sera le corps de l'obus. Ceci se répéta dans tous les établissements dépendant du Creusot : à Paris, à Bordeaux, au Havre, dans le Midi.

M. Schneider fit mieux encore, des inspecteurs parcoururent les diverses régions où se trouvait l'un de ces établissements, recherchant les usines inactives de toute importance, le moindre atelier qui contînt un tour ! Partout le Creusot s'entendit avec ces industriels de grande, moyenne ou petite envergure, pour qu'eux aussi tournassent des parties d'obus, fondissent des canons ou des pièces détachées. A chacun le Creusot livra les secrets de sa fabrication qui ont fait sa réputation mondiale, sans se préoccuper de savoir s'il ne formait pas des concurrents pour l'avenir.

Un autre magnifique exemple de patriotisme fut fourni par M. Loucheur qui n'hésita pas à transformer le grand hall de l'Exposition de Lyon, interrompue par les hostilités, en une immense usine de guerre. Tout était à créer, tout fut fait dans les meilleures conditions et dans le plus bref délai, grâce à des méthodes de travail remarquables et aux millions que M. Loucheur dépensa sans hésiter.

*
* *

Les sursis d'appel. — Les notaires et les chefs d'orchestre.

Cet exposé technique, bien que réduit au minimum, permettra cependant de comprendre l'exclamation de M. Millerand, au cours de la séance du 11 juin 1915, en réponse aux députés qui se plaignaient qu'au cours de la première recherche des ouvriers dans les dépôts des abus regrettables se fussent produits :

« Ah ! le jour où les ateliers ont travaillé bien ou mal avec un matériel médiocre, avec des ouvriers parmi lesquels il y avait, en effet, des notaires, des chefs d'orchestre, des gens qui n'étaient nullement ouvriers, le lendemain de ce jour, quand les usines se sont mises en marche, quand le personnel a travaillé, quand les tours ont tourné, nous étions sauvés, messieurs, nous étions sûrs d'avoir les munitions dont nous avions besoin ! »

Cependant le ministre de la Guerre s'attachait à réprimer les abus et il prescrivait, le 24 janvier 1915, que les ouvriers mobilisés des usines devraient être classés en trois catégories : 1° les spécialistes qui seraient soigneusement gardés ; 2° les hommes n'exerçant aucune profession en rapport avec les travaux dont ils étaient chargés à l'usine et qui seraient immédiatement renvoyés dans leurs dépôts ; 3° les ouvriers non spécialistes ayant cependant acquis une réelle habileté dans leurs usines.

Ces derniers seraient remplacés progressivement et de façon à ne pas gêner la production.

Deux colonels d'artillerie, anciens directeurs d'ateliers de la Guerre, sachant par conséquent distinguer les ouvriers vraiment utiles, furent chargés du classement, qui n'en souleva pas moins des protestations énergiques de la part du personnel et des patrons. Des contestations se produisirent très vives entre contrôleurs et industriels, certains de ces derniers déclaraient au ministre que si le personnel continuait à être enquêté de la sorte, si les ouvriers étaient exposés à chaque instant à être renvoyés et remplacés, ils ne pourraient assurer le chiffre de production promis.

Voulant avant toute chose atteindre ce chiffre, M. Millerand en fut réduit à donner l'ordre suivant, datant du 4 mars 1915, aux commandants des régions :

« Il m'a été rendu compte que les appréciations des officiers contrôleurs relatives à la désignation des ouvriers de la troisième catégorie à renvoyer n'étaient pas toujours conformes à l'avis des industriels. Pour affirmer à nouveau la nécessité de ne pas provoquer un ralentissement quelconque dans la production des usines, j'ai décidé que les observations des industriels auraient un effet suspensif à l'égard des désignations faites par les officiers contrôleurs pour les ouvriers qui en auraient été l'objet. Il vous appartiendra de faire examiner d'une façon toute spéciale ces cas particuliers, que vous me soumettrez avec votre avis et tous documents à l'appui. »

Quelques mois plus tard, lorsque le taux de la production fut assez élevé pour assurer le ravitaillement normal de l'armée, des critiques purent s'élever dans le public, la presse, le Parlement sur cette façon d'agir. Mais quand on juge impartialement les choses, documents en mains, quand on apprécie dans quelle situation périlleuse nous avons failli nous trouver par suite des approvisionnements croissants en munitions dont bénéficiaient nos ennemis, il faut reconnaître que, quel que fût alors le ministre de la Guerre, il lui aurait été interdit de procéder autrement.

D'ailleurs n'exagérons rien. La plupart des « notaires et chefs d'orchestre », selon l'expression du ministre, qui avaient réussi au premier moment à se glisser dans les usines furent dépistés et rendus à leurs dépôts ; très peu nombreux furent ceux qui réussirent à se maintenir dans le poste qu'ils occupaient indûment. Quant au chiffre des sursis d'appel dont bénéficiaient justement des ouvriers appartenant à la réserve de l'armée active ou à la territoriale, il s'élevait à trente mille.

Nous voici maintenant en mai 1915 ; la brillante offensive menée par nos troupes au nord d'Arras dans la double direction de Douai et de Lens a donné de fort bons résultats puisqu'elle nous a permis d'enlever à l'ennemi plusieurs hauteurs qu'il détenait et d'où il gênait tous nos mouvements, mais elle a démontré aussi que, pour refouler complètement les Allemands, il fallait encore des munitions en plus grande quantité. Cependant, en une seule

journée, un millier de canons de tous calibres ont lancé trois cent mille projectiles !

D'autre part nous ne possédons pas encore assez d'artillerie lourde ni de mitrailleuses. Et en dépit de leurs merveilleuses qualités d'endurance, beaucoup de canons de 75, en raison de la prolongation de la guerre, devront être renouvelés.

Selon la formule de M. Millerand : « Il faut intensifier la production et nous n'avons pas le droit de nous arrêter jamais, parce que nous n'aurons jamais trop, jamais assez. » (Chambre des Députés, 11 juin 1915.)

*
* *

Un sous-secrétaire d'État : M. Albert Thomas.

En dépit d'une remarquable puissance de travail, M. Millerand n'allait plus pouvoir suffire à une tâche qui s'étendait chaque jour ; il dut s'entourer de sous-secrétaires d'État chargés chacun d'un département tout spécial.

Le premier nommé, M. Albert Thomas, député socialiste de la deuxième circonscription de Sceaux, fut placé à la tête de la troisième direction du ministère de la Guerre : artillerie et équipages militaires. Depuis plusieurs mois, M. Albert Thomas était rapporteur de la question des munitions à la Commission de l'Armée de la Chambre. Le parti socialiste auto-

risa son adhérent à accepter ces fonctions et il fut assez piquant de voir l'élu d'un parti qui, avant la guerre, semblait épris d'un pacifisme poussé au delà des limites raisonnables, présider lui-même à l'intensification de production des engins les plus meurtriers.

M. Albert Thomas institua près de lui trois nouveaux services : une commission technique, un service industriel et un service ouvrier.

*
* *

Les inventeurs.

La commission technique, composée de personnalités éminentes, tient au courant le monde savant des problèmes scientifiques posés par la guerre, inspire les recherches, examine les découvertes et les propositions des chimistes, des spécialistes de la mécanique, etc.

Dès le temps de paix beaucoup de savants français faisaient partie soit de la commission des inventions instituée près du ministre de la Guerre, soit des comités ou commissions d'études chargés de la construction et du perfectionnement du matériel de guerre.

Le 4 août 1914, l'Académie des Sciences déclarait que ses membres non mobilisés se mettaient à la disposition du gouvernement pour être utilisés suivant leurs aptitudes, et le ministre de la Guerre s'empressait de les répartir dans les quatre sections d'un Comité de Défense nationale présidé par M. Edmond Perrier : sections

de physique, de mécanique, de chimie et d'hygiène.

On pense bien que la besogne ne lui manqua pas. En dehors des recherches personnelles entreprises par ses membres, le Comité, ainsi que les commissions siégeant près du ministre de la Guerre, furent presque submergés sous le flot des inventions les plus invraisemblables et les plus folles.

M. Appel, doyen de la Faculté des Sciences, en a cité quelques exemples dans une interview.

Un inventeur a proposé de placer sur la tête des chiens un revolver dont la gâchette serait actionnée par un fil relié à la mâchoire. En lâchant les chiens sur les troupes ennemies, ceux-ci devaient se mettre à aboyer et actionner ainsi les revolvers.

Un autre inventeur voulait que l'on installât au-devant de nos tranchées un appareil destiné à recevoir les balles allemandes et à les renvoyer, après leur avoir fait suivre un trajet en spirale, dans les lignes d'où elles venaient.

Un dresseur de faucons affirmait pouvoir avec ces oiseaux détruire les *Zeppelins*.

En 1870 également beaucoup d'inventions présentées à la commission des inventions furent éliminées d'office. Eh bien ! se doute-t-on qu'à côté d'idées saugrenues, on rencontrait en projet l'électrification des fils de fer barbelés, les jets de pétrole et l'emploi de gaz asphyxiants contre les assaillants, les trains blindés, le cerf-volant enlevant un observateur dans les airs, toutes choses destinées à jouer un grand rôle au cours de la future guerre franco-allemande !

Il arrive fréquemment que les inventeurs ne sont pas outillés pour expérimenter les appareils ou les formules qu'ils ont imaginés, le ministère de la Guerre devra leur fournir l'atelier où ils pourront se livrer à leurs essais, quitte à les éliminer du jour où ceux-ci paraîtront n'apporter aucun résultat appréciable.

Il y eut à ces divers points de vue, pendant les premiers mois de la guerre, des erreurs regrettables ; non seulement de petits inventeurs, parmi lesquels après tout pouvait se rencontrer l'homme de génie, mais des ingénieurs sortis de nos écoles les plus officielles, des professeurs de Facultés, des professionnels de la mécanique, ne réussirent même pas à exposer leurs idées. On a cité le cas de M. Sabatier, professeur à la Faculté de Toulouse, savant universellement connu, mobilisé comme infirmier et sollicitant vainement pendant dix mois l'autorisation de faire connaître une découverte chimique de haute importance !

La commission technique du sous-secrétariat d'Etat a été justement instituée pour accueillir ces bonnes volontés et les mettre à même, d'accord avec la commission des inventions ou les laboratoires des divers services de la Guerre, de préciser leurs idées de façon pratique et concrète. La commission dirige d'autre part les efforts du monde savant vers les points qui lui sont spécialement signalés par le haut commandement.

*
* *

Le service industriel et le service ouvrier.

Le service industriel du sous-secrétariat d'État dispose d'un personnel d'inspecteurs et d'enquêteurs qui recherche les résultats les plus satisfaisants afin de pouvoir les généraliser et qui signale les modifications à apporter à l'outillage. Il s'efforce de réagir contre la tendance de certains industriels à vouloir tirer parti de leur outillage ancien et mal approprié aux fabrications de la guerre. Mais il se préoccupe aussi de donner des garanties aux chefs d'industrie qui feront des sacrifices pour transformer et moderniser leur outillage. En contact permanent avec les militaires, il indique au jour le jour aux fournisseurs les besoins qui se révèlent et, en même temps, les moyens d'y satisfaire promptement et au meilleur compte.

*
* *

Le service ouvrier a pour but de procurer à l'industrie privée travaillant pour le compte du ministère de la Guerre la main-d'œuvre qui lui est indispensable, de surveiller les ouvriers mis à la disposition de l'industrie, de leur assurer les conditions normales du travail.

C'est là un organisme absolument nouveau et dont la mise en train a bouleversé, au mois de juillet 1915, toutes les vieilles conceptions de l'administration militaire.

Le principe mis en avant par M. Albert Tho-

mas dans la circulaire qui détermina l'objet et les moyens d'action du service ouvrier, c'est d'employer chacun là où il peut donner le rendement maximum le plus utile à la défense nationale et de constituer, en face de l'armée en campagne, l'armée en usine.

Pour qu'un mobilisable travaille dans les usines, il n'est plus besoin, comme par le passé, d'un sursis d'appel. Au contraire celui-ci est appelé et *mobilisé* à l'usine que lui désigne l'autorité militaire. Et pour qu'on puisse le reconnaître il porte toujours le brassard ainsi qu'au poignet la médaille d'identité.

Le service composé d'officiers-inspecteurs a tout d'abord procédé à un recensement complet du personnel militaire déjà employé dans les usines avant sa création. Des bulletins individuels ont été établis pour chaque homme et une situation d'effectifs a dû être fournie dans chaque usine chaque semaine.

Parallèlement le sous-secrétaire d'État a fait procéder au dénombrement méthodique des ouvriers spécialistes présents sous les drapeaux, qu'ils se trouvent dans la zone des armées ou les formations de l'intérieur. Ce dénombrement lui permet de savoir où puiser pour remplacer dans les usines les hommes dont la présence n'y est pas justifiée ou pour augmenter l'effectif des usines au cas où les commandes passées rendraient cet accroissement nécessaire.

Les ouvriers mis à la disposition de l'industrie n'ont pas la faculté de changer d'employeurs à leur gré et, s'ils refusent de travailler, ils sont passibles de peines militaires ; de même les patrons

n'ont pas le droit d'embaucher ou de congédier qui ils veulent, à l'autorité militaire appartient le droit de se prononcer en dernier ressort sur les affectations ou mutations du personnel.

Ce personnel touche le salaire normal de la région où il se trouve pour le genre de travail qu'il exécute. Les règles du temps de paix pour la durée du travail sont suspendues ; en principe la journée est de douze heures et l'ouvrier bénéficie de vingt-quatre heures de repos par quinzaine.

Les grèves ne sont pas plus admises que le lock-out.

Beaucoup de Belges réfugiés sont employés à la fabrication des munitions. Le gouvernement a fait venir en France également dans ce but un grand nombre d'ouvriers annamites.

*
* *

Comment on fabrique un obus.

Les industriels qui travaillent pour la Guerre ont une puissance de production bien différente les uns des autres. Certains fabriquent de 200 à 500 obus par jour et encore doivent-ils confier une partie du travail à des collègues mieux outillés, alors que d'autres en livrent 1.000, 5.000, 10.000 et même davantage n'ayant plus qu'à être chargés. Il y a des industriels qui ne font que les bombes, d'autres que les grenades, d'autres que des obus de petit calibre. Les maisons les mieux outillées confectionnent toute la gamme des projectiles.

Rendons-nous chez un industriel à la production déjà importante : environ 2.000 obus, 500 grenades, 500 bombes par jour. Huit cents ouvriers et ouvrières alternent en deux équipes de jour et de nuit. Nous allons assister à la confection d'un obus de 75.

Les barres d'acier apportées à l'usine ont environ deux mètres ; il faut d'abord les couper à la hauteur voulue, puis une machine perce le rou par lequel plus tard l'obus sera chargé.

Après quoi l'obus va passer par toute une série de tours appelés à lui donner la forme cylindrique se terminant en ogive qui lui est particulière. Embroché comme un poulet, il tourne sans arrêt, une lame dessine près du culot une fine rainure, puis celle-ci s'étend et, semblable à un bouleau qui desquame, du tronc noir un ruban d'argent se déroule et tombe. Peu à peu l'obus apparaît clair, poli, avec une coque étincelante.

Mais ce n'est pas fini, il lui faut aller du côté des forgerons pour la trempe, après quoi il recevra la bague de cuivre qui lui donnera son aspect définitif.

L'obus est maintenant soumis à de multiples vérifications de forme, de poids, de degré de résistance qui se font partie à l'usine, partie à l'établissement de l'État où s'exécutera le chargement du projectile. Une erreur d'un dixième de millimètre suffit pour le faire refuser impitoyablement.

Notre guide nous invite à le suivre dans un atelier contigu où se fabriquent des bombes et nous montre une dizaine d'ouvriers de vingt à trente-cinq ans qui dirigent un jet de flamme

verte d'oxygène sur les éléments des bombes devant être soudés ensemble.

« Regardez bien ces hommes, nous dit-il, n'ont-ils pas quelque chose de particulier?

— Si, tous sont infirmes, celui-là n'a qu'une jambe, celui-là qu'une main, le troisième a un bras ankylosé!

— Ce sont des mutilés de la guerre. L'Union de la Soudure Autogène, 104, boulevard de Clichy, leur a fait, dans ses ateliers d'essais, un cours pratique de soudure et les voici à même de gagner de huit à douze francs par jour en fabriquant les projectiles destinés à les venger.

— Combien gagnent les autres catégories d'ouvriers que vous employez?

— De 0 fr. 75 à 1 fr. 50 l'heure. Quelques apprentis, quelques femmes chargés de travaux très simples ont moins, mais c'est le petit nombre. Tout le monde est payé aux pièces, l'État nous règle, d'après un tarif fixé, chaque opération distincte que comporte la fabrication des divers types de projectiles. »

*
* *

Dans les usines et sur le front : « Travaillez dur, nous taperons dur !... »

Évidemment être mobilisé dans les usines rapporte plus que d'être employé sur le front, mais chercher à établir un parallèle entre les ouvriers et soldats serait parfaitement inutile, puisque l'armée de combat serait perdue sans l'armée industrielle qui lui fournit armes et

munitions. Et si au début l'emploi de non-professionnels dans les usines a pu soulever des plaintes justifiées, celles-ci sont devenues sans objet du jour où tourneurs, ajusteurs, forgerons de métier ont été ramenés du front, aussi bien que des dépôts, pour la fabrication.

N'oublions pas d'ailleurs que les ouvriers des usines ne sont pas à l'abri de tout danger : il y a les risques professionnels, plus fréquents et plus graves que le public n'est tenté de le croire. Parfois même des accidents terribles se produisent, comme l'explosion de l'usine de pyrotechnie Paître, boulevard de Roux, à Marseille, survenue le 2 juillet 1915. Sur vingt hommes et quatre-vingts femmes qui y étaient employés, quarante périrent et trente furent grièvement brûlés, plusieurs de ces derniers restent infirmes pour toute leur existence.

En juin 1915, M. Poincaré a commencé à visiter les centres de production de munitions, de canons et d'armes, voulant sans doute montrer par là quelle importance le gouvernement attribuait au travail qui s'y effectuait.

Au mois d'août, M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, arrivait inopinément au Creusot en tournée d'inspection. Sa visite, qui dura une journée entière, terminée, il adressa la parole au personnel réuni dans le hall de la tôlerie.

Après avoir félicité hautement M. Schneider et ses deux collaborateurs immédiats, M. de Courville et M. Fournier, il dit de fort belles choses, auxquelles sa qualité de député socialiste donnait peut-être encore plus d'autorité :

Aux heures les plus graves, quand les événements le dominent et l'entraînent, un homme politique ne peut faire abstraction de toutes ses idées, oublier tout son passé, mais si, hier, il m'est arrivé d'être en discussion avec la grande industrie, si j'ai jugé parfois qu'elle poussait trop loin des ententes internationales — comme elle redoutait sans doute de nous voir aller un peu loin dans les nôtres — nos discussions mêmes nous avaient permis de nous juger ; quand la crise est survenue, quand la guerre s'est déchaînée, nous sommes allés loyalement les uns vers les autres, nous nous sommes rencontrés dans les conseils industriels que le gouvernement convoquait à Bordeaux. Nous nous sommes tendu la main et nous avons juré les uns et les autres de travailler en une mutuelle confiance à la Défense nationale.

Mais c'est vous, ouvriers, c'est vous qui, au jour le jour, au milieu de toutes les fatigues et de toutes les peines, aurez à réaliser la pensée commune. C'est à vous, maintenant, que je veux faire appel ; c'est de vous que j'attends le nouvel effort. Vous devez le faire, d'abord pour vous-mêmes ; j'ai entendu, ces jours-ci, au Parlement, des hommes qui disaient : « Les ouvriers sont dans une situation privilégiée ; les ouvriers revenus du front ne sont pas exposés aux risques de la guerre, ils touchent leur salaire, et ceux qui demeurent sur le front ne touchent qu'un sou par jour. » Soit. Au cours de nos conversations sur ce sujet, un général avait coutume de me dire : « L'inégalité est la loi de la guerre. »

Il avait raison ; mais l'inégalité serait intolérable si elle était absolue et si elle n'était pas corrigée par l'esprit de dévouement qu'impose la guerre.

Quand dans les villes, dans notre grand Paris,

je rencontre certains hommes, rares heureusement, qui glissent à leur vie de plaisir ancienne, j'éprouve un sursaut de révolte. Eh bien, il serait grave aussi que l'ouvrier travaillât près de sa machine, travaillât de nouveau avec l'esprit du temps de paix. Il serait grave qu'il profitât du retour pour jouir de sa petite vie. Nous aussi, comme ceux du front, nous sommes en guerre ; nous aussi, nous avons le devoir de peiner jusqu'au bout, jusqu'à la maladie, jusqu'à la mort. Nous avons le devoir de répondre aux sacrifices de ceux qui sont là-bas par des sacrifices autres, mais égaux. C'est dans cet esprit, j'en ai la certitude, que vous développerez votre effort en une entière confiance et en pleine espérance.

Au front aussi on se rend compte de l'intérêt primordial que présente la fabrication des munitions. A preuve la lettre adressée aux ouvriers du Creusot, en juillet 1915, par un général commandant d'armée :

Camarades,

On dit que vous travaillez jour et nuit pour nous envoyer des canons et obus.

Bravo et merci ! Vous sauverez ainsi la vie de beaucoup de vos frères et nous aurons plus vite la victoire.

Hardi ! Travaillez dur. Nous taperons dur.

Vive la France ! de Maud'huy.

Les ouvriers ont répondu :

Le Creusot.

Mon Général,

Oui, mon général, nous travaillons sans arrêt, le jour, la nuit, les jours de fête, conscients des ser-

vices que nous devons rendre à nos vaillants frères d'armes qui luttent sur le front. Qu'ils comptent sur nous comme nous comptons sur eux en admirant leur merveilleuse bravoure.

Plusieurs d'entre nous ont eu l'honneur de servir sous vos ordres, particulièrement à la 16e division. Aucun encouragement ne pouvait nous toucher davantage que celui de leur ancien chef.

Merci de tout cœur, mon général, pour votre haut et vibrant encouragement ; vous pouvez être assuré que nous emploierons toute notre énergie à y répondre dignement.

N'êtes-vous pas au premier rang de ceux qui conduisent nos armées à la victoire ?

Pour le personnel ouvrier de l'usine du Creusot,

Le Directeur : Bassal.

Souvent les directeurs d'usines ont voulu par des affiches frapper l'esprit des ouvriers et leur rappeler à quel point la victoire dépendait de l'intensité de leur production. M. Barthe, directeur général de la Société Métallurgique du Périgord, à Fumel (Lot-et-Garonne), a placé dans tous les ateliers le placard suivant :

NOTRE DEVOIR

Il faut un déluge d'obus.

(Extrait des Journaux.)

Il faut faire pleuvoir un déluge d'obus qui crève la barrière des tranchées allemandes.

L'infanterie, alors, marchera à travers les retranchements ennemis pulvérisés.

La victoire est entre les mains des ingénieurs, des contremaîtres et des ouvriers, même des simples

manœuvres qui concourent à la fabrication des obus.

Chaque obus fabriqué en plus peut sauver la vie d'un de nos héroïques soldats.

Chaque obus fabriqué en plus dans chaque usine peut diminuer d'un jour la durée de la guerre.

*
* *

Les parcs d'artillerie. - Les convoyeurs.

Il nous reste à expliquer comment les munitions pour les canons et pour les fusils sont envoyées sur le front. C'est le service de l'artillerie qui assure ce soin.

A l'arrière il existe, par armée, un organe appelé grand parc d'artillerie d'armée dont les munitions échelonnées entre la zone et les centres de production sont destinées à compléter l'approvisionnement des parcs de corps d'armée.

Ce parc dispose de quatre échelons successifs :

1° Un échelon d'arsenal déposé dans l'arsenal de l'intérieur du territoire qui a, initialement, mobilisé le grand parc. 2° Un échelon de station-magasin entreposé dans l'une des stations-magasins affectées à l'armée. 3° Un échelon de gare régulatrice comprenant, outre le matériel de rechange et de réparations, un ou plusieurs trains de munitions tout formés et dits en-cas mobiles. Ces trains sont disposés sur une voie de garage dans le rayon d'action de la gare

régulatrice. 4° Un échelon sur route, composé de munitions chargées sur voitures attelées ou automobiles et qui ont été amenées par le train jusqu'à la gare de ravitaillement. Ces voitures, sur un coup de téléphone, seront dirigées immédiatement vers l'échelon le plus proche du parc de corps d'armée.

Le parc d'artillerie de corps d'armée se trouve dans la zone d'opérations, c'est vers lui que sont envoyées toutes les munitions provenant du parc d'armée, dont nous venons d'énumérer les échelons successifs.

Le parc d'artillerie de corps d'armée comprend lui-même trois échelons. Le plus éloigné du front, en liaison avec l'échelon sur route du parc d'artillerie d'armée, se compose de chariots contenant des munitions en caisse. Les deux autres échelons ne comprennent que des caissons chargés qui, plus légers que les chariots, pourront circuler partout et constituent des sections de munitions d'artillerie et d'infanterie. Ce sont ceux-là qui approvisionnent directement les régiments. Des postes téléphoniques jalonnent leur route, parfois placés dans une maison en bordure, parfois en plein air, et il n'est pas rare qu'un convoi soit arrêté en chemin par un téléphoniste qui, selon l'ordre qui vient d'être transmis, lui ordonne de changer de direction. C'est que l'unité que le convoi a mission de ravitailler a changé d'emplacement ou encore que les munitions qui lui étaient destinées vont passer à une autre unité dont le besoin est plus pressant. Les chefs des convois sont rompus à ces contre-ordres

et s'y conforment sans étonnement sachant bien qu'ils sont toujours guidés par des motifs sérieux.

De la sorte le ravitaillement est assuré de l'arrière vers l'avant, par l'intermédiaire d'échelons successifs partant de l'arsenal pour aboutir à la ligne de feu. Les munitions appartenant à chaque échelon sont remplacées au fur et à mesure qu'elles passent à l'échelon situé plus à l'avant par les munitions prélevées sur l'échelon situé plus en arrière. Et successivement selon que l'on approche du front les munitions sont transportées d'abord par wagons, ensuite par chariots, enfin par caissons.

Chaque échelon a le devoir de rechercher, dès qu'il est en place, à prendre contact avec l'échelon situé immédiatement plus à l'avant, il n'a pas à se préoccuper des échelons qui se trouvent plus en arrière. Ce contact s'établit au moyen d'agents de liaison.

Quant aux corps de troupe il importe qu'ils soient dégagés de toute préoccupation relative à leur propre ravitaillement. Ils se bornent à faire connaître leurs besoins au général commandant le corps d'armée qui les transmet aussitôt téléphoniquement ou télégraphiquement au général commandant l'artillerie du corps. Ce dernier donne les ordres nécessaires pour que soit rétabli sans tarder l'approvisionnement normal.

L'intensité du travail des convoyeurs des divers échelons est donc des plus variable. Quand la partie du front qu'ils desservent est calme, ils n'ont à assurer qu'un ravitaillement

restreint ; si, au contraire, une action violente s'engage, ils doivent fournir un labeur de jour et de nuit qui ne cessera que, lorsque la bataille finie, l'approvisionnement normal aura été rétabli dans chaque unité et dans tous les échelons.

*
* *

Le transport et l'évacuation des blessés.

Pour transporter les blessés vers les hôpitaux d'évacuation, il n'y eut primitivement que les voitures réglementaires du service de santé, de capacité réduite, d'allure lente et d'une suspension rudimentaire, auxquelles s'adjoignirent les charrettes ou voitures quelconques réquisitionnées sur place. Lors des premières batailles ce transport s'effectua dans des conditions d'autant plus défectueuses que le nombre des blessés dépassait les prévisions établies avant la guerre par le service de santé.

Les trois Sociétés françaises de la Croix-Rouge possédaient quelques fourgons automobiles, elles se hâtèrent d'aménager un certain nombre d'automobiles de maître et lors de la bataille de la Marne trois convois allèrent recueillir les blessés dans les environs de Meaux, Lizy-sur-Ourcq et Crépy-en-Valois. Par la suite elles développèrent singulièrement ce service si utile.

En octobre 1914, la Colonie Américaine de Paris, qui avait installé un hôpital de 500 lits à Neuilly-sur-Seine, offrit pour opérer sur le

front nord plusieurs automobiles transportant chacune de six à huit blessés ; très légères ces voitures pouvaient circuler partout, même en dehors des routes, et leur nombre monta rapidement à 84. Elles étaient toutes conduites par des volontaires appartenant à d'excellentes familles américaines, plusieurs possédaient des titres universitaires.

Puis s'organisa l'Œuvre du Transport rapide des Blessés, œuvre française, dont la présidente est la princesse Murat, 28, rue de Monceau. Le ministère de la Guerre fournit gratuitement les châssis des voitures à l'Œuvre, celle-ci se chargeant de faire construire à ses frais la carrosserie et aménager l'intérieur de la voiture. Grâce à des souscriptions dépassant un million, l'Œuvre a pu envoyer quatre cents voitures-ambulances sur tous les points du front. Toutes ces voitures sont chauffées électriquement.

Sous la présidence d'honneur du duc de Portland, un Comité s'est fondé à Londres pour apporter à la Croix-Rouge française une aide précieuse. Voici un passage de l'appel qu'il lança dans tous les journaux anglais :

« La France a aujourd'hui à peu près complètement épuisé la réserve de voitures automobiles pouvant être utilisées par le service des ambulances. Les blessés de nos courageux alliés ont beaucoup à souffrir des lenteurs du transport entre le champ de bataille et l'ambulance la plus voisine. Tout soldat français sauvé, qui pourra reprendre sa place de combat, est un garant de notre succès commun. Dans le principe beaucoup de soldats anglais ont été secourus par

la Croix-Rouge française. Maintenant que nous avons fait tout ce qu'il y avait de plus urgent pour notre propre armée, nous vous demanderons d'ouvrir les colonnes de votre journal à notre appel afin de procurer à la Croix-Rouge française des automobiles, ainsi que les fonds nécessaires à leur entretien ; car, on le comprendra sans peine, les besoins sur un aussi vaste champ de bataille sont très grands. »

Ces automobiles sont prêtées à la Croix-Rouge française par le Comité, elles sont conduites soit par leurs propriétaires, soit par des mécaniciens de bonne volonté parmi lesquels on rencontre de très grands noms de l'aristocratie anglaise. Les conducteurs ne portent pas d'uniforme mais seulement le brassard de la Croix-Rouge française sous l'autorité de laquelle ils se trouvent placés. Le Comité assure les frais d'aménagement de la voiture, évalués à 1.250 francs, et les frais d'entretien montent à 1.000 francs par mois. La première souscription, qui, par la suite, fut suivie de plusieurs autres rapporta 1.250.000 francs. Trente automobiles furent envoyées sur le continent en janvier 1915, huit mois plus tard leur nombre dépassait la centaine.

L'Automobile-Association et la Motor-Union de Grande Bretagne avaient offert, en août 1915, un total de cent quarante voitures automobiles destinées aux services des blessés, comprenant chacune quatre lits pour blessés couchés. Ces lits se transforment à volonté en douze sièges pour blessés assis. Avant d'être mises en service, ces voitures furent présentées en deux groupes

au roi d'Angleterre, à Buckingham Palace, et au Président de la République, à l'Hôtel des Invalides.

Le Comité de l'Automobile Russe, dont Sa Majesté l'Impératrice Alexandra est la présidente d'honneur, a donné trente-huit automobiles-ambulances qui furent solennellement bénites, avant leur départ sur le front, par l'archiprêtre Smirnoff, devant l'église orthodoxe de la rue Daru, à Paris.

Pour être complet il faudrait ajouter la liste de tous les Français et étrangers ou de toutes les associations et institutions qui ont offert une ou deux automobiles aménagées en ambulances. Rien que des États-Unis, il en est venu une vingtaine.

*
* *

Une ambulance automobile.

Parmi les grands blessés, il en est dont le salut dépend de la rapidité avec laquelle ils ont pu être opérés : c'est souvent le cas des plaies du crâne et de l'abdomen.

Quelque diligence que l'on fasse pour évacuer le blessé, si rapides et si perfectionnés que soient les moyens de transport, il en résulte fatalement une perte de temps et une fatigue qui, dans certains cas, peuvent être néfastes ou rendre la guérison moins assurée.

En cas d'urgence les chirurgiens opèrent dans les hôpitaux de première ligne, mais ceux-

ci servent trop souvent de cibles aux Allemands et il n'y existe ni les conditions de sécurité et de parfaite hygiène indispensables.

On a donc cherché à utiliser l'automobile pour pratiquer très près du front les opérations les plus délicates avec toutes les garanties de succès. Il s'agissait de créer une salle opératoire avec ses annexes digne des meilleures cliniques et qui pourrait se déplacer instantanément selon les hasards de la bataille ou les besoins des grands blessés. Ce ne seraient plus ceux-ci qui se rendraient à l'ambulance mais bien l'ambulance qui viendrait à eux.

Une des premières ambulances de ce genre fut celle qu'expérimenta d'abord le docteur Marcille et que le chirurgien Gosset améliora ensuite; en avril 1915 elle fonctionnait à la satisfaction générale.

Cette ambulance se compose de trois grands camions si élégants de forme, si heureusement équilibrés que la quantité de matériel qu'ils renferment surprend. Il y a là un sens pratique, un compréhensif aménagement du moindre objet, du plus petit coin, vraiment extraordinaires.

Le premier camion, avec ses réservoirs d'eau sur le toit, ses immenses tubulures de cuivre, transporte les appareils les plus récents de stérilisation ; il est muni d'un autoclave et sa vapeur, bien distribuée, peut à la fois aseptiser les instruments, les objets de pansement et laver le linge. Le deuxième camion est un laboratoire dernier cri de radiologie et de radioscopie, il loge de plus le pavillon opéra-

toire en entier : murs, fenêtres et toit compris. Ce pavillon comprend trois salles : dans l'une sont lavés les blessés, la seconde sert aux pansements secs, la troisième est destinée aux opérations graves. Quant au troisième camion, il véhicule avec aisance ses groupes électrogènes et le matériel chirurgical.

Le personnel est formé de huit chirurgiens, vingt infirmiers, vingt soldats du train des équipages. Les chirurgiens divisés en quatre équipes peuvent opérer jusqu'à cent blessés par jour.

Ce qu'il y a de particulièrement admirable, en dehors de l'aménagement si judicieux de l'ambulance, c'est l'extrême rapidité avec laquelle celle-ci peut agir. Le convoi peut faire 20 kilomètres à l'heure et se rend en général à vingt-cinq kilomètres en arrière de l'emplacement de l'action. Une fois arrivé à l'endroit désigné, il suffit *d'une demi-heure* pour monter le pavillon opératoire et mettre en train l'hôpital.

*
* *

Une visite dans un hôpital d'évacuation.

Toutefois, comme l'ambulance automobile n'a pas de lits, il faut qu'à ses côtés s'établisse une ambulance ordinaire, afin de recueillir les grands blessés sitôt opérés et de les garder quelques jours, jusqu'au moment où l'évacuation définitive sera possible. Mais

l'installation d'une ambulance qui n'a plus à assurer d'opérations devient un problème d'une réalisation bien simplifiée.

Le Comité franco-russe fondé par Mme Isvolski, femme de l'ambassadeur de Russie à Paris, et Mme la Duchesse d'Uzès, a offert à l'État cinq formations chirurgicales automobiles. Une de ces formations a été envoyée au corps expéditionnaire des Dardanelles par le Comité qui a également réalisé une installation modèle dans le transatlantique *Charles-Roux* transformé en hôpital flottant.

La formation se compose de trois camions et d'une remorque, laquelle comprend le générateur à vapeur permettant de disposer à toute heure d'eau, de savon, de brosses, d'instruments, d'objets de pansement, le tout stérilisé de façon parfaite et en proportions, pour ainsi dire, inépuisables. Le générateur chauffe la tente-salle d'opérations, qui se monte ou démonte en trente minutes, à la température voulue. L'hiver, par un froid de 12° au-dessous de zéro, on y a obtenu une chaleur constante de 24° au-dessus. Le tracteur peut passer partout, à travers champs, sur des terres labourées, de façon à installer la formation sanitaire au lieu choisi et à la mettre également à l'abri avec rapidité.

Les camions contiennent : 1° le matériel d'un hôpital de 120 lits pour les blessés opérés qui s'installe dans un bâtiment fixe : château, église, ferme, relié par un couloir à soufflet à la tente-salle d'opérations ; 2° la pharmacie, les réserves de pansement, la cuisine. Trois heures suffisent

pour installer ou pour replacer le tout dans les camions.

A la formation sanitaire sont attachées six automobiles légères, chauffées, et contenant quatre blessés couchés. Elles relient la formation aux postes de secours voisins qui ne lui expédient que les blessés gravement atteints et évacuent les opérés si un recul s'impose.

La Direction du Service de Santé a construit dans ses ateliers, 11 *ter*, route de la Révolte, des voitures automobiles de stomatologie et de prothèse dentaire, des voitures radiographiques et des camions-usines à glace pouvant fournir 600 kilogs de glace par jour.

Pour faire connaître l'installation et le fonctionnement d'un hôpital d'évacuation, nous avons choisi un récit très vivant publié par *Le Petit Parisien :*

« Voici une bizarre troupe.

« D'abord sur leurs chevaux, un officier bleu-pâle et un brigadier à lourd manteau de tringlot ; puis trois grosses voitures bourrées d'hommes, décorées du fanion tricolore et de la Croix de Genève et flanquées d'un cycliste. L'officier bleu trotte, le brigadier le suit, puis les voitures qui cahotent, le cycliste qui roule. Des routes, des chemins, des rues de coron, la petite troupe vient se ranger contre le bâtiment où va s'installer l'hôpital.

« Un sergent fait rapidement l'appel des infirmiers. Ceux-ci se rangent par deux, traversent une cour, s'installent dans les locaux. Un ordre : instantanément chacun occupe son poste, nul ne tâtonne ; je songe — révérence

parler — à ces troupes d'animaux savants qui, dès leur entrée sur la piste, sautent sur des tabourets, se dressent le long d'échelles ou se tiennent en équilibre sur des bouées.

« Les majors ont revêtu leurs sarreaux jaunes; des infirmiers mouillent le plancher des salles, balaient, répandent de la sciure trempée de crésyl, rangent les porte-brancards; d'autres ont déjà la bretelle au cou; d'autres préparent les bandes à pansement, stérilisent les instruments d'acier.

« Justement la première auto d'ambulance se présente dans la cour. Les brancardiers l'entourent aussitôt; c'est une grande caisse rectangulaire, bien suspendue, roulant sur caoutchoucs épais. On ouvre les battants d'arrière, un escabeau automatique s'abaisse. Les blessés légers, ceux qui voyagent assis, commencent à descendre : celui-ci se tient raide, il est blessé au dos; celui-là sautille en clopinant; un infirmier emporte le troisième à califourchon; il faut guider par la main cet autre dont un pansement recouvre les yeux. On les range à droite et à gauche de la salle de triage. Pendant ce temps on sort de l'auto les brancards où sont couchés les blessés les plus graves, avec précaution on les transporte jusqu'au milieu de la salle, sur le porte-brancards.

« Vite, vite, l'auto est pressée, d'autres malheureux attendent là-bas qu'on vienne les prendre. Et de nouvelles voitures arrivent, halètent, attendent leur tour d'être déchargées.

« Je guette le premier regard du blessé entrant dans la salle; de ce regard rapide dépend l'im-

pression qu'il va éprouver. Qu'il se sente en douceur, en sympathie, le visage inquiet s'apaise, l'homme tout entier se détend, se laisse aller. « Assieds-toi, mon vieux, pose ta musette, « appuie ton bras contre la table. » Ou bien : « Oui, c'est fini, on repose ton brancard, tu ne « seras plus secoué. »

« Ils entrent toujours, pauvres éclopés, boueux et sanglants, front bandé, bras en écharpe ; on a coupé hâtivement la manche de leur capote, fendu leur pantalon pour faire le premier pansement ; ils sont épuisés de fatigue et de souffrance. Un par un, je les vois franchir la porte : ils forment une file grisâtre et chancelante, leurs vêtements sont délayés et sans couleur ; il pleuvait la nuit dernière et leurs godillots portent des kilos d'argile gluante.

« Et les autres, ceux des brancards : couchés, la tête renversée, leur capote posée sur eux jusqu'au menton, en guise de couverture. Doucement, doucement ! Qu'on les dépose doucement, ils ne souffrent pas que de leur blessure, leur corps entier est endolori.

« L'hôpital est installé dans des bâtiments d'école. Il fonctionne pour évacuation, c'est-à-dire que, recevant les blessés qui arrivent directement du front, les médecins les y examinent, vérifient les pansements sommaires, complètent les premiers soins, puis les font transporter aussitôt au train sanitaire qui attend, rangé là derrière la haie, et qui emmènera le convoi douloureux vers les hôpitaux de l'arrière. La consigne est d'évacuer le plus tôt possible, car nous sommes encore ici sous le feu des canons.

« L'officier bleu qui trottait sur la route, en tête de son ambulance, est enveloppé maintenant de sa blouse. Il va de l'un à l'autre dans la salle de triage, s'arrête devant chaque homme, jette un coup d'œil sur sa fiche rouge, tâte le pouls, pose une question, examine un bandage.

« Quand as-tu été blessé?... Bien. Souf-
« fres-tu?... Qui t'a pansé?... Hep! deux
« brancardiers ! Cet homme à la salle de panse-
« ment : injection antitétanique.

« Et toi, mon gros?... N'aie pas peur, on
« te le conservera, ton pied... Pansement à
« revoir. Passera la nuit ici. On le couchera
« dans la salle du fond. »

« Tout cela doucement, tranquillement. Parfois on amène sur un brancard un blessé au nez plus pincé, aux joues plus jaunes ; il a les reins broyés, ou le crâne fracturé, ou une balle dans l'abdomen... On le transporte vite au pavillon d'opérations ; les chirurgiens y travaillent en permanence. Ce pavillon est entouré de mystère et de silence ; on le regarde à la dérobée : c'est le lieu des grandes douleurs et les Sœurs aux cornettes blanches doivent trop souvent y fermer les paupières des mutilés qu'on n'a pu sauver de la mort.

« On n'entend pas une plainte dans l'ambulance. Celui qui laisserait échapper un gémissement se croirait coupable. Tous les blessés ont je ne sais quelle attitude humble et fière à la fois.

« On leur dit : « Va là... Assieds-toi... Lève-
« toi... Passe ici... Donne-moi ton bras, relève

« ta manche... » Ils s'excusent presque de causer du dérangement.

« Il faut les prier pour leur faire accepter un verre de citronade.

« Voyons, mon vieux ! Tu n'as pas de fièvre, « tu vas voyager, tu vas avoir faim.

« — Merci, je n'ai besoin de rien.

« — Une simple tartine ?

« — Eh bien ! pour te faire plaisir... »

« Il mord dans la tartine à pleines dents.

« Tu vois bien, vieux, que tu avais faim !

« — C'est qu'on n'a pas mangé depuis deux jours.

« — Depuis deux jours ?

« — Que veux-tu ! on n'avait pas le temps. »

« On aide celui-ci à boire et ses deux yeux humides de reconnaissance ne vous quittent pas tant qu'il boit. Un autre a le pied nu, car on lui a ôté sa chaussette, là-bas, au poste de secours, pour bander sa jambe blessée. On va l'emporter, mais une infirmière se dépêche de coiffer le pied nu avec une chaussette neuve ; le pauvre diable se soulève pour voir ce qui lui chatouille le pied, le regard du malheureux et celui de l'infirmière se rencontrent et c'est mieux que s'ils parlaient.

« L'excitation de la lutte anime encore certains. L'un, la tête bandée, le visage et la capote couverts de sang, répète d'une voix dure :

« Pas d'flanchards, pas d'traînards ! Rien que « des débrouillards ! Hardi ! les gars ! »

« Il y a un commandant maigre, sec, qui marche raide (une balle a traversé le cou sans

rien atteindre d'essentiel, c'est un miracle), impossible de lui persuader de s'asseoir. Dès qu'il aperçoit un homme de son bataillon :

« Eh bien ! Plantin, la tranchée, nous l'avons « conservée ?

« — Je ne sais pas, mon commandant.

« — A quelle heure as-tu été blessé ?

« — A trois heures, mon commandant.

« — Ah ! »

« La nuit tombe ; le mouvement des autos se ralentit, une sorte de torpeur envahit peu à peu la salle ; chacun se laisse aller à somnoler vaguement.

« C'est l'heure triste où les fronts se courbent. Celui-ci se laisse surprendre par le sommeil, sa tartine à la main et la confiture se mélange avec le sang sur la capote. Les malheureux s'endorment au petit bonheur, corps tordu, membres repliés. Ceux des brancards ont une immobilité effrayante. Et de cette troupe saignante et affaissée s'élèvent des soupirs, de vagues appels, des cris étouffés. Nos blessés ne se plaignent qu'en dormant. Ils sont trahis alors par l'excès de fatigue et d'épuisement nerveux. Pour eux, point de repos encore, ils sont trop près des batailles d'hier ; même dans ce demi-sommeil chacun poursuit sa sombre idée ; ce sont des sursauts quand la porte s'ouvre ou quand une auto pétarade en démarrant. »

*
* *

Les infirmeries de gare et les trains sanitaires.

Sauf les blessés ou malades trop gravement atteints pour supporter un nouveau voyage et qui resteront provisoirement dans les hôpitaux d'évacuation, sauf ceux qui sont destinés aux quelques hôpitaux du territoire maintenus dans la zone des armées, tous les autres doivent être, aussi promptement que possible, évacués hors et assez loin de cette zone.

Le train sanitaire, dont les voitures sont marquées extérieurement d'une croix rouge, se compose de wagons à voyageurs pour blessés assis et de fourgons pour blessés couchés, plus un ou deux wagons pour le personnel. Dans ces fourgons, le service de santé installe contre les parois latérales des appareils Bréchot, sorte de lits suspendus à deux hauteurs, disposés par conséquent l'un au-dessus de l'autre, comme dans le couchage des wagons-lits. Selon leur longueur, les fourgons contiennent de six à trente-six blessés couchés. Pour arriver à ce maximum on emploie les fourgons des rapides internationaux, de $34^{m}94$ de longueur.

Pendant les deux premiers mois de la guerre, les trains de blessés ne furent pas toujours constitués selon les dispositions du règlement. A partir du 22 août 1914 (début de la bataille de Charleroi) le nombre des blessés dépassa toutes

les prévisions, en outre la retraite vers la frontière française, puis vers la Marne, bouleversa brutalement les dispositions prises. Les blessés assis furent fréquemment évacués dans des wagons à bestiaux simplement munis de bancs, les blessés couchés n'eurent pour s'étendre que de la paille et, à bien des reprises, les mouvements stratégiques, le passage des trains de troupes, de munitions, de vivres obligèrent les douloureux convois de blessés soit à allonger leur itinéraire, soit à faire dans les gares des pauses interminables. De pauvres blessés qui, soignés dans un délai normal, eussent été sauvés, périrent en route, chez d'autres l'état s'aggrava.

D'ailleurs les médecins accompagnant les trains étaient harassés de fatigue et manquaient le plus souvent des objets de pansement et des instruments de chirurgie qui eussent permis des interventions heureuses. Quant aux infirmeries de gare dont nous allons parler de suite, certaines ne possédaient ni le personnel ni le matériel nécessaires. A l'infirmerie de Noisy-le-Sec, le 15 septembre, il n'y avait encore que deux infirmières et il passait dans cette gare régulatrice plus de deux mille blessés par jour.

*
* *

La plupart des trains n'étant pas à intercirculation et les blessés ne pouvant être laissés tout le long du trajet sans soins et sans surveillance, l'autorité militaire a prévu à certains points du

voyage des infirmeries installées dans les gares et munies de boissons chaudes, d'aliments, de cordiaux, de médicaments d'un usage courant, de pansements. A l'infirmerie de gare sont annexés quelques lits destinés aux blessés et malades dont l'état a empiré en cours de route.

Le nombre des infirmeries de gare est assez grand. Par exemple un train de blessés partant de Verdun pour aller à la gare régulatrice de Noisy-le-Sec, soit un trajet de 263 kilomètres, rencontrera des infirmeries aux stations suivantes : Sainte-Menehould, Châlons-sur-Marne, Épernay, Château-Thierry, La Ferté-sous-Jouarre, Meaux. Le convoi marche à une vitesse moyenne, le médecin-major qui commande le train a le droit de le faire arrêter à chacune de ces stations et aussi longtemps que cela sera nécessaire pour donner aux blessés les soins qu'ils réclament : deux heures, trois heures, s'il le faut. C'est ce qui explique pourquoi un train de blessés mettra douze heures pour franchir la distance entre Verdun et Noisy-le-Sec. L'infirmerie est, bien entendu, installée à côté d'une voie de garage afin que l'arrêt prolongé du train n'interrompe pas le trafic.

Trois mois après l'ouverture des hostilités, les infirmeries de gares étaient convenablement pourvues. Parfois même les dames qui s'en occupaient montraient-elles un peu trop de zèle en réveillant les blessés la nuit pour les forcer à prendre du bouillon ou à accepter une cigarette. Mais cela ne valait-il pas mieux que de l'indifférence ? A certains endroits l'initiative privée avait suppléé au défaut d'organisation ;

ainsi, en septembre 1914, Mme Berthoulat, femme du directeur du journal *La Liberté,* s'installait bravement à la gare d'Aubervilliers avec quelques amies et, sans arrêt, même la nuit, distribuait des aliments chauds à tous les blessés et éclopés passant par cette station. A certains jours ses clients se comptèrent par milliers !

Quand le convoi de blessés est arrivé à la gare régulatrice, le commissaire militaire, prévenu chaque jour télégraphiquement du nombre de lits disponibles dans les hôpitaux des régions desservies par cette gare, décide de la direction qu'il doit prendre. Le train va, par exemple, à Tours, au Havre, à Rennes, à Bordeaux, à Montpellier, à Nice. Naturellement le commissaire prévient le directeur du service de santé de la région du nombre de blessés envoyés, de leur destination et de l'heure probable d'arrivée, afin que s'organise leur transport du train à l'hôpital.

Quand les blessés sont affectés aux hôpitaux de la région parisienne, l'une des gares régulatrices de cette région devient le point terminus du train, et des autos les prennent à la station pour les emmener dans les divers hôpitaux de Paris ou de la banlieue.

Chaque train de blessés est attaché à une gare régulatrice. Une fois les blessés transportés à leur destination, il retourne à cette gare, et c'est de là qu'il partira vers le front à la recherche d'un autre convoi.

*
* *

Lorsque la victoire de la Marne eut brisé l'offensive allemande, l'administration s'efforça d'améliorer la composition et l'aménagement des trains de blessés.

Le ministre de la Guerre, alors à Bordeaux avec le gouvernement, visitait, à la gare Saint-Jean, au début d'octobre, un type de « train sanitaire permanent mixte » formé uniquement de wagons à voyageurs et qui réalisait des progrès fort appréciables sur les trains jusque-là employés. Sa capacité de transport atteignait six cents blessés. Il était constitué par des voitures à couloir, dont un certain nombre étaient aménagées pour recevoir dans le même compartiment deux blessés couchés et trois blessés assis. Les blessés étaient introduits et chargés dans le wagon sur un brancard, sans transbordement.

Le train se composait d'un fourgon de tête servant de réserve du matériel, 2 wagons de 2e classe pour blessés assis, 12 wagons de 3e classe pour blessés assis et couchés, 2 wagons de 1re classe pour les officiers blessés et le personnel, 1 wagon-restaurant transformé en salle de pansements avec pharmacie et tisanerie, 1 fourgon de queue.

Le train était chauffé à la vapeur et éclairé au gaz.

Presque en même temps le Patronage national des Blessés, 45, rue d'Ulm, aménageait à

Pantin, avec le concours de la Compagnie de l'Est, un autre type de train sanitaire permettant de transporter 125 blessés couchés et 275 assis. Le train chauffé à la vapeur, éclairé au gaz, ne comprenait que des voitures suspendues sur boggies, à intercirculation, et munies de water-closets; un des wagons était transformé en salle à pansements. La Compagnie P.-L.-M. imaginait un autre type de train à peu près semblable, sauf le nombre des blessés transportés : 500 dont 140 couchés.

Le commandant Cacernat, commissaire militaire d'une gare régulatrice de la région de Paris, transformait de son côté, aux ateliers des Batignolles, rue Saussure, un fourgon du type le plus courant — 9^{m}50 de longueur — soit en voiture d'alimentation, soit en voiture-hôpital.

La voiture d'alimentation comprenait la cuisine avec fourneau, marmite à café, vaisselier, garde-manger, réfectoire pour seize hommes. Prix de revient : 800 fr. La voiture-hôpital était composée de trois pièces : 1° une tisanerie avec fourneau Briffault, à foyer entouré d'amiante, et produisant 200 litres d'eau par heure; 2° une pharmacie avec morphine, caféine, ampoules de cocaïne et d'éther, sérum antitétanique et antidiphtérique; 3° une salle de pansements, établie selon les règles de l'hygiène, avec table d'opérations sur laquelle se posait le brancard. Prix de revient : 1.100 francs.

L'Office Départemental de la Ville de Paris, le Conseil Municipal de Lyon et celui de plusieurs autres grandes villes, l'Œuvre des Trains de Blessés, 37, rue de Châteaudun, à Paris, formée

par la Commission de la Presse parisienne, président, M. Jean Dupuy, sénateur, décidaient aussitôt de faire aménager à leurs frais soit des voitures d'alimentation, soit des voitures-hôpitaux.

L'élan fut si grand que toutes ces transformations si heureuses pour les blessés eussent pu être réalisées assez vite, malheureusement tous les rouages administratifs ne semblèrent pas avoir compris que nous étions en guerre et à quel point il convenait de simplifier les formalités.

Ce ne fut qu'au début de l'année 1915, cinq mois après l'ouverture des hostilités, que les wagons à bestiaux se trouvèrent définitivement écartés des convois sanitaires ; les trains-modèles créés avec le concours des Compagnies de chemins de fer restèrent pour la plupart pendant plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, en gare, sans être utilisés ; quant aux wagons-cantines ou aux wagons-hôpitaux, ils ne roulèrent que bien longtemps après leur installation achevée. Nous savons à quelles multiples démarches les conseillers municipaux de Paris ou les membres du Syndicat de la Presse parisienne durent se livrer pour obtenir une chose si simple d'apparence : que les wagons aménagés par eux fussent accrochés aux trains sanitaires.

Enfin, au courant de février ou de mars 1915, les blessés bénéficièrent de tous ces avantages. Convenablement chauffés et éclairés, placés dans des voitures bien suspendues, ils purent tout le long du trajet recevoir les ali-

ments liquides ou solides et les soins utiles.

A partir du printemps, le service de l'évacuation fonctionnait à la satisfaction générale et les blessés arrivaient à l'hôpital définitif vingt-quatre à quarante-huit heures après être tombés sur le champ de bataille. Les wagons-cuisines et wagons-hôpitaux permettaient d'ailleurs de ne plus s'arrêter comme auparavant aux infirmeries de gare.

Au mois d'août 1915, l'Œuvre du Train Sanitaire, 13, rue d'Aumale, Paris, offrait un nouveau train de blessés dont le confortable n'aura pu être dépassé pendant toute la durée des hostilités. Ce train, en dehors des deux fourgons réglementaires de tête et de queue, se compose de quatre voitures pour blessés assis, de cinq fourgons pour blessés couchés, d'une voiture pour officiers blessés et pour le personnel, d'un wagon-tisanerie et d'un wagon-cuisine-réfectoire. Il transporte 420 blessés.

Dans les wagons pour blessés assis, les banquettes sont couvertes de housses afin que celles-ci puissent être lavées de suite si elles se trouvent maculées ; dans les fourgons pour blessés couchés on a installé un lavabo, pratiqué de petites fenêtres à coulisse qui augmentent la clarté, muni de baguettes les baies des portes roulantes pour éviter les courants d'air.

La tisanerie comporte une salle de pansement d'un éclairage parfait. Le parquet est couvert de linoléum, les parois intérieures du fourgon sont ripolinées, l'armoire à pharmacie, la table d'opérations sont admirablement comprises.

Le wagon-cuisine-réfectoire comporte, en plus du fourneau, du vaisselier, des armoires à provisions, une glacière.

L'aménagement complet du train est revenu à 10.000 francs.

Les wagons-cantines ou tisaneries sont généralement accompagnés dans leurs voyages par des membres de l'œuvre qui les a offerts et qui continue d'assurer les dépenses d'entretien aussi bien que celles d'aliments et médicaments fournis. Les wagons-cantines offerts par l'Office Départemental des Œuvres de Guerre de l'Hôtel de Ville sont toujours accompagnés par deux membres du Conseil Général de la Seine désignés en vertu d'un roulement et qui président eux-mêmes aux distributions.

*
* *

Les dépôts d'éclopés. - Les paroissiens de Saint-Honoré-d'Eylau.

Des centaines de mille hommes seront passés dans les dépôts d'éclopés.

Eclopé, dans le langage militaire, se dit de tout homme que la fatigue, le surmenage, les mille maux qui ne sont ni maladies bien spécifiées, ni blessures causées par le feu, rendent momentanément incapable de combattre. Dans cette guerre où la nuit marque plutôt une recrudescence d'activité qu'une trêve, où les nerfs subissent une tension perpétuelle, les plus énergiques se sentent parfois tout à coup sans courage, sans volonté, les

muscles, comme les ressorts du cerveau, refusent d'obéir. A ceux-là, il faut l'évacuation immédiate, le changement de milieu, une vie paisible et confortable, une nourriture fortifiante.

Malheureusement, il n'était prévu pour les dépôts d'éclopés d'autres ressources que celles des troupes en campagne : cantonnement à peine passable, ou nettement exécrable, au hasard des locaux disponibles, ration strictement réglementaire au lieu d'une alimentation plus substantielle ou de régime selon les cas, service sanitaire basé sur la quantité des hommes, non sur leur état physique, par suite nombre de médecins et d'infirmiers très insuffisant. Les Sociétés de la Croix-Rouge qui firent tant de bien, par ailleurs, n'ont pas à s'occuper des dépôts d'éclopés, leurs pensionnaires n'étant officiellement classés ni comme blessés, ni comme malades, sans quoi ils auraient été évacués dans les ambulances ou hôpitaux.

En principe les dépôts d'éclopés doivent être situés à proximité du front puisqu'il s'agit d'hommes auxquels une simple halte de quelques jours dans leur existence de combattants suffira. Au contraire du malade ou du blessé, l'éclopé, une fois remis sur pied, rejoindra donc directement sur le front sa formation sans passer par le dépôt du régiment.

Mais le défaut d'emplacements a amené la constitution de certains dépôts en dehors même de la zone des armées. Ainsi, dans la région parisienne, il existe ou il a existé des dépôts à la Courneuve, au Bourget, à Aubervilliers, au Raincy, à Rosny-sous-Bois.

En août 1914, l'autorité militaire, sans doute débordée par les tâches multiples et urgentes qui lui incombaient, ne se préoccupa guère pour les dépôts d'éclopés que de trouver des locaux assez vastes pour héberger l'énorme clientèle prévue et situés à proximité d'une gare, ceci afin d'éviter un transport autre que celui du train.

Aussitôt réquisitionné le local fut mis entre les mains du commandant de dépôt et cet officier dut se débrouiller, sans matériel, sans moyens d'action, presque sans crédits, et aussi sans délai, car les éclopés commençaient à arriver de suite. Après la bataille de la Marne, on en vit même qui attendaient, couchés sur le macadam des quais de la gare, que leur lieu d'hospitalisation fût désigné.

Il faut avoir visité des dépôts d'éclopés en août et septembre 1914 pour se faire une idée de la misère qui y régnait en souveraine maîtresse. Pas de lits, de la paille, rarement en quantité convenable, et étendue sur le sol nu, froid, humide. Pas de table pour manger, pas de chaises pour s'asseoir, pas d'infirmerie, de pansements ou de médicaments même les plus élémentaires. Au Bourget, le dépôt avait été placé dans des ateliers attenant à la gare, dans lesquels le travail continuait sans relâche jour et nuit. Quel repos pouvaient éprouver des hommes parvenus à un degré extrême de dépression physique dans des salles où les machines ne cessaient pas d'être en action, où les courroies de transmission évoluaient dans un mouvement perpétuel.

Dans d'autres endroits, les usines réquisi-

tionnées ne fonctionnaient plus, mais les locaux étaient encombrés d'outils, de matières premières, d'objets fabriqués. Et les premiers éclopés durent déménager tout cela, en dépit de leur état lamentable.

Empressons-nous de dire que les commandants de dépôt, médecins et officiers gestionnaires s'ingéniaient presque tous à améliorer la situation. Certains écrivirent à leurs amis et vinrent dans les grandes villes pour quêter des lits, des bancs, des tables, des médicaments, des pansements. Le médecin-major d'un dépôt d'éclopés de l'Est fut assez débrouillard pour trouver en deux mois quatre cents lits montés. D'autres achetèrent tout ce qu'ils purent de leurs deniers personnels.

Parmi les premiers éclopés, il se rencontra des ouvriers d'état qui fabriquèrent tant bien que mal un matériel rudimentaire. Puis des concours généreux surgirent et des œuvres s'organisèrent ; on donna des tentes, des hangars tout montés, du mobilier ; l'Œuvre de la Goutte de Café apporta gratuitement des boissons chaudes et même des aliments de régime.

La paroisse Saint-Honoré-d'Eylau, de Paris, par exemple, adopta les dépôts d'éclopés du Bourget contenant de 700 à 1.000 hommes, de La Courneuve en contenant de 1.100 à 1.400, de Drancy en contenant de 80 à 100 : en tout de 1.900 à 2.500 protégés.

Chaque mardi et vendredi, deux vicaires, MM. les abbés Cosson et Cornette exécutaient une tournée dans les trois dépôts, s'inquiétant près des chefs de ce dont les hommes

manquaient. Et le dimanche à la grand'messe, le curé, M. le chanoine Soulange-Bodin, dont les initiatives heureuses ne se comptent plus, montait en chaire pour annoncer à ses paroissiens les besoins des pauvres éclopés : « Il faut tant de chemises, disait-il, tant de caleçons, tant de pantalons — car les pantalons de beaucoup étaient en lambeaux —, tant de tricots. Il faut tels instruments et tels accessoires de chirurgie, tant d'articles de pansements et de pharmacie. Et cela tout de suite ! »

En quarante-huit heures les demandes étaient exaucées, souvent même dépassées, ce qui permettait de constituer une réserve précieuse pour la semaine suivante. La charité de la paroisse s'exerça ainsi sans discontinuer, la population des dépôts d'éclopés étant essentiellement changeante. La majorité d'entre eux reste huit jours ; vingt et un jours constitue un maximum rarement atteint, jamais dépassé. Ceux qui ne sont pas d'aplomb après ce laps de temps entrent à l'hôpital.

Les paroissiens offrirent d'autre part l'argent nécessaire pour éviter aux éclopés de coucher à terre. Chacun eut bientôt un lit formé de deux tréteaux sur lesquels étaient placées trois planches, paillasse et couvertures, et si d'autres concours intervinrent, Saint-Honoré-d'Eylau n'en donna pas moins la plus grande partie. Un lit ! figurez-vous le bien-être qu'éprouve quand il repose sur un lit le brave garçon qui durant des mois a dormi sur le sol, parfois dans la boue, réveillé à tout instant par les gardes, les rondes, une violente canonnade, une alerte !

Il fallait la guerre pour que des civilisés du xxe siècle pussent apprécier ce qu'il y avait de délices à coucher dans un lit !

On ne s'en tint pas au nécessaire à Saint-Honoré-d'Eylau, le superflu l'accompagna et permit à MM. les abbés Cosson et Cornette de distribuer, à chaque visite, cigarettes, tabac, allumettes, chocolat et d'autres douceurs. Il est juste d'ajouter que la paroisse fut aidée dans cet effort considérable de charité constante, représentant plusieurs centaines de mille francs, par le Syndicat des cuirs, dont MM. Jossier et Jourdain sont président et secrétaire.

Dans l'Est et le Nord, combien de dépôts ont rencontré d'autres générosités individuelles ou collectives !

Le général de Lacroix et Mme Jules Ferry, rue Bayard, 1, Paris-VIIIe, ont fondé l'Œuvre d'Assistance aux Dépôts d'Éclopés qui s'adresse à l'universalité des dépôts existants en France. Vêtements, lainages, chaussures de repos, matériel de chauffage, éclairage, thé, infusions, objets de pansement, livres, journaux, l'Œuvre a distribué de tout en abondance, organisant aussi des séances récréatives.

Même but et mêmes heureux résultats pour le Comité de Secours aux Soldats éclopés ou malades, 9, rue de Téhéran, fondé par M. Frédéric Masson.

Ce qui s'est passé pour les dépôts d'éclopés montre une fois de plus combien la bienfaisance privée aura été précieuse durant la guerre. Avec une diligence, un zèle, une largeur de vues que l'administration la mieux intentionnée n'aurait

pas pu approcher, elle a su apporter à des soldats à bout de force ce qu'il fallait pour les remonter promptement et leur permettre de concourir de nouveau à la défense du pays. Elle n'a pas soigné seulement le corps, mais le cœur et l'esprit. Grâce à elle la cure fut complète et les soldats regagnèrent leurs régiments encore plus remplis de vaillance, peut-être, que lors du premier départ sur le front.

*
* *

Approvisionnement du Service de Santé. - La Pharmacie Centrale.

Pour approvisionner les postes de secours régimentaires, les 600 ambulances du front, les 4.200 hôpitaux du territoire avec leurs 350.000 lits, le Service de Santé a eu fort à faire, car en temps de paix il n'avait à assurer le service que de 53.567 lits dont la moitié occupés.

Maintenant il fallait non seulement établir un service dix fois plus fort, mais encore constituer des réserves telles que les combats les plus longs et les plus sanglants ne puissent parvenir à épuiser nos ressources. Il n'y aurait assez de matériel et de médicaments que le jour où l'on posséderait des quantités de chaque article très supérieures aux besoins courants.

Le Magasin Général chargé d'approvisionner de matériel pour toute la France sections d'in-

firmiers, postes de secours, ambulances, trains sanitaires, infirmeries de gare, hôpitaux, se trouve à Paris, aux Invalides, entrée boulevard de La Tour-Maubourg. Naturellement avec la guerre, le Magasin Général a dû considérablement s'agrandir et installer des annexes à divers endroits ; sa visite s'impose à qui veut se rendre compte des quantités et de la diversité d'articles qui doivent être fournis.

Le Magasin Général constitue un entrepôt destiné à recevoir les articles confectionnés et à approvisionner les stations-magasins au fur et à mesure de leurs demandes : à chaque moment de la journée on reçoit et on expédie.

Il existe quatre grandes divisions : laine, bois, fer, métaux, forcément un peu arbitraires. Dans la division de la laine figurent outre les matelas, traversins, oreillers, les paillasses, le linge d'hôpital, le coton, des pantalons et vestons pour les malades pouvant se lever, des tricots, chaussettes, caleçons, chemises pour les soldats quittant l'hôpital, des blouses pour les docteurs et infirmiers, etc. La division du bois contient tous les ustensiles en bois et aussi tous les meubles : bureaux, chaises, armoires à pharmacie, etc., dont peut avoir besoin un hôpital. Au fer sont les lits et tous les objets façonnés en fer. Aux métaux : les articles en cuivre, en aluminium, la vaisselle, les ustensiles de cuisine et une section des plus importantes : les appareils de chirurgie, les gouttières pour membres luxés ou brisés.

Le Magasin Général fournit tout ce qui peut s'imaginer dans n'importe quel ordre d'idées,

pour la constitution d'un centre sanitaire. Il faut que le médecin-chef n'ayant que quatre murs à sa disposition puisse s'installer sans difficultés. On enverra donc aussi bien des lits montés, le matériel complet d'une salle d'opérations, des bols à tisane, que des registres, du papier, de l'encre, des clous et des marteaux. La nomenclature des articles que tient le Magasin Général dépasse quatre mille, présentant la plus grande diversité comme poids, volume et valeur !

Tout est classé par catégories et rangé dans un ordre admirable. Quelle manutention et quelle tenue de livres ce va-et-vient incessant d'articles arrivant et partant nécessite, on le devinera aisément. Aucune livraison n'est faite d'ailleurs sans passer entre les mains d'experts qui examinent si l'objet est conforme au cahier des charges.

A côté du Magasin Général se trouve la Pharmacie Centrale de l'Armée, mais l'entrée est située avenue de Tourville. Jusqu'en 1912, cet établissement constituait surtout un lieu de transit des médicaments envoyés par les usines privées de pharmacie et de droguerie et destinés aux hôpitaux militaires. A partir de cette époque, la Direction du Service de Santé s'est efforcée d'en faire un organe de production et l'a doté d'un outillage industriel.

La précaution était d'autant plus sage qu'une grande quantité des produits pharmaceutiques consommés en France venait d'Allemagne. Pour certains d'entre eux notre ennemie possédait même un quasi monopole. En même temps

se constituaient à la Pharmacie Centrale des réserves considérables de médicaments et pansements.

Lorsque la guerre éclata, il y avait en magasin : 2.200 kilos d'antipyrine, 6.000 de bismuth, 1.600 d'opium, 7.000 de phénol, 7.000 de vaseline, 8.000 de chloroforme, 16.000 d'eau oxygénée, 3.600 de quinine, 6.700 de permanganate de potasse, 18.000 de formol, etc. On possédait en outre 80.000 kilos de coton hydrophile, 30.000 mètres de gaze à pansements, 60.000 grands pansements, 350.000 moyens, 200.000 petits.

Veut-on d'autre part les chiffres d'achat pour les cinq premiers mois de guerre : 160.000 kilos d'alcool à 95°, 1.020 d'antipyrine, 8.000 de bismuth, 1.200 de chloral, 10.200 de chloroforme plus 170.000 ampoules contenant ce produit, 180.000 ampoules de cocaïne, 180.000 kilos de comprimés, 400.000 de crésyl, 1.000.000 d'eau oxygénée, 5.000 d'éther plus 10.000.000 d'ampoules renfermant ce produit, 200.000 kilos de formol, 50 de morphine plus 1.300.000 ampoules contenant ce produit, 10.000 kilos de salicylate de soude.

La Pharmacie Centrale fabriquait ou achetait en même temps 6.200.000 pansements individuels, 1.000.000 de grands pansements, 3.250.000 moyens, 5.950.000 petits, 440.000 mètres de gaze mousseline, 9.500.000 bandes diverses, 1.200.000 compresses, 1.500.000 crins. Des réserves pour médicaments étaient instituées au Mans, à Troyes, Bordeaux et Nantes. On sait qu'il existe une autre Pharmacie de l'Armée à Marseille, cette dernière a été

chargée d'approvisionner le corps expéditionnaire des Dardanelles.

Faisons un tour rapide dans la Pharmacie. Voici le mortier et le pilon gigantesques et marchant à la vapeur où se préparent les poudres, d'autres machines fabriquent les comprimés ayant préalablement subi une préparation pour que la matière puisse s'agglomérer. Les machines très perfectionnées permettent d'établir les comprimés exactement à la même dose ; la Pharmacie Centrale prépare le plus de médicaments possible en comprimés, car le volume réduit facilite le transport et, en plaçant les comprimés dans des flacons stérilisés et dont des tampons d'ouate bouchent l'ouverture, toute détérioration est impossible.

D'autres médicaments sont confectionnés en tablettes, c'est sous cette forme que s'envoie au front l'eau oxygénée : une tablette dans de l'eau bouillie et la préparation est parfaite.

Des bassines chauffées avec des courants de vapeur, ce qui permet de maintenir exactement n'importe quelle température, servent à fondre les ingrédients, pendant qu'à côté toute la verrerie, avant d'être employée, reste vingt-quatre heures dans une étuve à 62 degrés.

Nous arrivons dans la partie de la pharmacie réservée à la préparation des ampoules pour injections par voie hypodermique. Les ampoules parviennent ouvertes et revêtent une couleur différente par catégories de médicaments. Pour les remplir on les dispose sur une série de petits supports, puis on les place dans une machine à faire le vide sous laquelle se trouve le liquide à

introduire. Quand le vide a été produit, il suffit de laisser entrer un peu d'air pour que, sous la poussée, le liquide monte dans les ampoules. Il n'y aura plus alors qu'à fermer les ampoules au moyen d'un chalumeau et à coller les étiquettes.

Les soies, les drains et les crins, qui jouent un si grand rôle dans les opérations, sont enfermés dans des ampoules de plus amples dimensions et parfaitement stérilisées. Un coloris différent indique si les soies, drains et crins sont de petite, de moyenne ou de plus forte grosseur.

L'établissement des pansements individuels, dont chaque soldat ou officier doit être muni, forme l'une des branches importantes de la Pharmacie Centrale. Le pansement se compose de deux compresses réunies par une bande longue de trois mètres et qui peuvent s'appliquer instantanément. Le tout est contenu dans un papier stérilisé, enfermé lui-même dans une toile imperméable, puis dans une enveloppe maintenue par deux épingles à nourrice. Les deux épingles serviront à fixer solidement le pansement au moment de son application.

Quand les pansements sont terminés, ils passent vingt minutes, par fournées de cinq cents, dans une étuve spéciale à stérilisation. On est certain ainsi que sur le champ de bataille le soldat aura à sa disposition un pansement aseptique qui, avec l'ampoule d'iode et le pinceau accompagnant celle-ci, lui permettra d'attendre, avec moins de danger, le moment des premiers soins. L'ampoule individuelle d'iode et le pansement empêchent la blessure de s'envenimer. Il n'est pas inutile à ce propos de

rappeler que l'iode doit être appliquée à sec sur la plaie et sans que celle-ci ait été lavée. Si la blessure saigne, il suffit d'étancher de son mieux le sang avec un mouchoir ou du coton et d'appliquer l'iode rapidement.

Malgré les moyens très modernes dont elle dispose et ses quatre cents ouvriers ou ouvrières, la Pharmacie Centrale ne peut tout fabriquer et réclame le concours de l'industrie privée. Mais les produits que celle-ci envoie sont soumis à des analyses sévères qui précèdent l'acceptation.

Pour la manutention à la réception et au départ il a fallu garder quelques gaillards solides que l'on aurait bien tort de traiter d'embusqués. Les caisses et colis sont, en effet, d'un maniement difficile, certains pèsent 100, 150 et 180 kilos ! Ni des hommes du service auxiliaire, ni des inaptes n'auraient la force de manier de pareils poids.

*
* *

Une armée en taxi-auto.

Napoléon Ier, pour porter rapidement ses soldats d'un point à l'autre du champ de bataille, se servit en diverses occasions des charrettes et voitures de la contrée.

L'automobile devait jouer un rôle dans le transport des troupes entre l'arrière et le front ou entre deux endroits du front éloignés l'un de l'autre. L'industrie moderne met ainsi à la disposition des généraux un moyen extrême-

ment efficace pour le déplacement ou le renforcement des unités de combat.

C'est lors de la bataille de la Marne que fut faite la première application de ce principe. Plusieurs centaines de taxi-autos réquisitionnés dans les garages de Paris et de la banlieue véhiculèrent pendant trois jours des formations d'infanterie. Cinq hommes armés montaient dans chaque taxi-auto et étaient portés en quelques minutes à deux ou trois kilomètres de distance. Arrivant frais et dispos, ils pouvaient charger avec vigueur dès leur entrée en ligne et lutter avec avantage contre un ennemi déjà fatigué.

Au bout de quelques mois de guerre, le service de transport par autobus des troupes sur le front fut généralisé. Une partie des autobus parisiens y était consacrée, l'autre partie servant à véhiculer la viande abattue ; puis arrivèrent de plus en plus nombreux des camions automobiles construits tout exprès et pouvant emmener trente-deux hommes à la fois. Trente et un de ces camions suffisent donc pour conduire un bataillon à effectif complet vers un endroit désigné. Quand le combat a été très dur, les troupes relevées sont ramenées fréquemment en autobus dans les cantonnements d'arrière pour prendre le repos qu'elles ont si bien gagné. Et l'on jugera aisément du plaisir avec lequel les poilus grimpent dans les voitures et jouent ainsi à l'autobus. Pour que l'illusion soit complète, un loustic fait parfois le receveur annonçant les stations et réclamant le prix des places.

Cette application si pratique de l'automobile a créé une catégorie toute nouvelle de soldats : les convoyeurs pour troupes. Métier d'ailleurs assez dur, on en jugera par cette lettre de l'un d'eux :

« Les troupes que nous ramenons du feu sont toujours d'un moral excellent. Les hommes racontent, avec un calme étonnant, qu'ils ont perdu tel camarade qui chargeait à côté d'eux ou qu'ils avaient coude à coude dans la tranchée. Les coloniaux surtout sont au-dessus de tout éloge. Les officiers aussi ; quel calme !

« Les uns comme les autres sont couverts de poussière et de mise aussi pittoresque que simple. Bien souvent il nous arrive de tutoyer un capitaine, croyant parler à un homme, et c'est lorsqu'il rit de la méprise que nous pouvons seulement nous excuser. Je n'ai jamais vu une telle fraternité entre les chefs et la troupe. Il arrive, du reste, souvent que tel lieutenant était simple biffin deux semaines avant.

« L'autre jour une compagnie que nous transportions avait un prêtre pour capitaine ; il avait gardé d'assez près le physique de l'emploi, étant complètement rasé et portant un manteau de cavalerie absolument noir, sans aucun galon. Seul un bonnet de police indiquait son grade.

« Notre vie est toujours la même. En plein sommeil on crie : « Aux camions ! » C'est le branle-bas dans la nuit ; puis le ronflement de 80 moteurs et le départ dans le noir, sans voir autre chose que la lanterne rouge de celui qui vous précède, si la poussière ne vient pas vous aveugler complètement.

« Alors c'est la marche à l'aveuglette, l'instinct nous guide, on sent à la direction que le fossé est ici ou là ; la seule préoccupation est de conserver le contact ; nous traversons des pays plongés dans le sommeil, la plupart du temps impossible de les reconnaître. On n'ose pas ouvrir la bouche pour parler car on avalerait une poussière infecte.

« Enfin on arrive à l'étape : de l'eau pour se laver, s'il y en a, et quelque chose à boire, puis l'on s'endort lourdement jusqu'à ce qu'un seul coup de sifflet nous avise que les troupes arrivent.

« Nouveau départ dans la nuit et dans la poussière, avec espoir de bientôt voir l'aube se lever, pour que finisse le supplice des ténèbres. Le canon qui s'entendait si brutalement tout à l'heure s'assourdit, c'est la seule chose qui nous indique que nous nous éloignons du front.

« Il est très rare qu'un autre que le capitaine sache où nous allons. Il passe le premier dans sa voiture touriste, escorté de deux motocyclistes qui vont et viennent toute la nuit pour assurer le contact. Eux seuls ont une lampe acétylène. De cette façon, quand un taube plane sur notre route il lui est impossible de savoir que sous lui passe un si beau gibier.

« Au cas de marche en plein jour, assez rare, dès qu'un de ces mauvais oiseaux est signalé on nous fait prendre nos distances et, si la route longe les lignes dans un endroit battu par une batterie ennemie, nous voyageons alors à 500 mètres les uns des autres avec le maximum de vitesse. Dans les endroits dan-

gereux on ne fait passer une voiture que lorsque l'autre est en sûreté. Dans ces moments-là on vit. »

*
* *

La Poste aux Armées. - L'encombrement au début. - Le désespoir des vaguemestres.

D'après le principe établi longtemps avant la guerre que les correspondances adressées aux troupes en campagne ou provenant de celles-ci avaient droit au transport gratuit, voici le résumé des indications qui furent fournies au public au lendemain de la mobilisation.

Les lettres ne pesant pas plus de 20 grammes provenant ou à l'adresse de tous militaires sont admises à circuler en franchise par la poste.

1° Lettres expédiées aux militaires :

La désignation sur l'adresse de la qualité du destinataire, de son grade et du corps auquel il appartient suffit pour assurer la franchise aux militaires mobilisés.

2° Lettres expédiées par les militaires :

Pour ces lettres la franchise s'opère soit au moyen du timbre à date du bureau militaire d'origine, soit par l'attestation manuscrite de leur provenance, portée sur l'enveloppe et signée des commandants des colonnes en marche ou des détachements.

En ce qui concerne les lettres provenant des militaires blessés ou malades, leur origine est

constatée par les directeurs des hôpitaux et ambulances au moyen de la mention suivante, portée sur la suscription : « Hôpital ou ambulance de..., militaire blessé ou malade. »

Les cartes postales illustrées ou non sont admises en franchise dans les mêmes conditions que les lettres simples. Tous les autres objets : lettres pesant plus de 20 grammes, objets chargés ou recommandés, journaux, imprimés, échantillons ou papiers d'affaires, restent soumis à la taxe.

L'administration des Postes fabrique des cartes de deux modèles pour la correspondance militaire. Le modèle A est mis gratuitement à la disposition des troupes ; le modèle B, à l'usage des particuliers, est vendu 0 fr. 25 le paquet de dix dans tous les bureaux ou recettes auxiliaires.

Les mandats de poste dont le montant ne dépasse pas cinquante francs, adressés à des militaires ou expédiés par eux, sont exempts du droit de commission. Cependant le même expéditeur ne peut pas se faire délivrer, sans droit de commission, plus d'un mandat par jour au profit du même destinataire.

*
* *

Les colis postaux sont envoyés gratuitement des dépôts des corps jusqu'à l'endroit où se trouve le destinataire. Les personnes n'habitant pas la ville où se trouve le dépôt du

militaire qui les intéresse n'ont donc qu'à expédier le colis au dépôt en acquittant les taxes ordinaires.

Cette dernière disposition a subi par la suite deux modifications importantes.

En premier lieu, à partir de novembre 1914, le public de Paris put déposer à deux bureaux, rue du Bouloi et rue Radziwil, les colis postaux destinés aux militaires, avec la même gratuité que dans les dépôts.

De plus, le 5 juillet 1915, fut promulguée une loi accordant la gratuité d'envoi dans toute la France, à raison d'un colis par mois n'excédant pas un kilogramme, et pour chaque membre de la famille présent sous les drapeaux, 1° aux familles qui recevaient les allocations militaires, sur production du certificat d'admission à l'allocation ; 2° aux familles comptant au moins quatre enfants vivants, sur production du livret de famille ou d'un certificat du maire. Les colis en question pouvaient être déposés dans n'importe quel bureau de poste.

Une telle mesure constituait une faveur importante, près de trois millions de familles recevant l'allocation militaire au moment de la promulgation de la loi.

*
* *

En raison de la diffusion chaque année plus grande du service postal et du nombre formidable d'hommes appelés sous les drapeaux, le

service de la Poste aux Armées a pris, dès le début de la guerre, une extension et une importance que personne en France ne semblait avoir prévues.

Tous les mobilisés étaient en effet habitués lorsqu'ils étaient, pour un motif quelconque, éloignés de leur famille, à correspondre avec celle-ci fréquemment et rapidement. Et les dangers courus par ceux qui étaient partis, aussi bien que les préoccupations de toute nature que représentaient ceux qui étaient restés, ne pouvaient manquer de faire désirer aux uns et aux autres un prompt acheminement des nouvelles.

La Poste aux Armées était régie par la loi du 13 mars 1875 et le décret du 24 mars 1877 qui la rattachait au service de la Trésorerie aux Armées dépendant à la fois du ministère des Finances et du général en chef. Jusqu'à l'entrée de la zone des armées, le service postal était assuré, comme en temps de paix, par l'administration des Postes et Télégraphes, mais, à partir de cet endroit, il dépendait de la Trésorerie et c'étaient des employés du ministère des Finances mobilisés qui procédaient à toutes les opérations postales. Aux gares régulatrices, des bureaux de tri, dénommés bureaux-frontière, étaient desservis en principe par des agents du service postal. Mais à partir du 17e jour de la mobilisation, les agents se bornèrent à remettre les lettres et paquets au service de la Trésorerie chargé dès lors de toute la suite des opérations.

C'était là une grave erreur, car si, pour des

actes de paiement et de comptabilité, l'utilisation d'agents des Finances était tout indiquée, il n'en allait pas de même pour la correspondance militaire. Le métier de postier ne s'improvise pas ; pour effectuer, par exemple, le tri des correspondances avec célérité et sûreté, un très long apprentissage est indispensable.

D'autre part toutes les lettres adressées aux militaires devaient être envoyées au dépôt de leur corps. A cet effet, dans les premiers jours de la mobilisation, de grandes affiches blanches furent posées dans les bureaux de poste indiquant les dépôts des unités : régiments d'infanterie, cavalerie, artillerie, sections de commis et de secrétaires d'état-major, formations sanitaires.

Les correspondances allaient donc d'abord vers le dépôt où l'homme avait rejoint son corps, lors de la mobilisation, où il avait été habillé et équipé. Là, un premier tri s'effectuait pour séparer les lettres destinées aux soldats restés dans le dépôt de celles des soldats partis au front. Ces dernières, après un classement par compagnie, escadron, batterie, section de munitions, de parc, etc., devaient être réexpédiées, dans des conditions déterminées, sur la gare de rassemblement du corps d'armée. La gare de rassemblement les acheminait vers le bureau-frontière installé dans la gare régulatrice de l'armée à laquelle appartenait l'unité. Du bureau-frontière elles étaient transportées, par les soins du service de la Trésorerie, jusqu'à la gare de ravitaillement. Là elles étaient reçues par les agents du bureau de payeur

chargé d'en effectuer la remise aux différents vaguemestres du front.

Qu'eût-il fallu pour que ce service s'exécutât non pas rapidement, les lettres devaient franchir trop d'échelons pour cela, mais dans des conditions à peu près convenables ?

D'abord que les vaguemestres des dépôts fussent d'excellents agents de manipulation et de transmission secondés par des adjoints de même valeur. Ensuite que toute modification dans l'ordre de bataille des armées fût communiquée exactement et vivement au commissaire militaire de la gare de rassemblement intéressé.

Or les vaguemestres des dépôts, écrasés d'ailleurs par leur tâche, n'avaient ni la possibilité d'obtenir des listes constamment à jour, ni le temps de consulter celles, incomplètes ou erronées, qu'ils possédaient. Il s'ensuivait que des lettres destinées à des militaires n'ayant pas quitté la garnison étaient envoyées sur le front alors que celles adressées à des militaires sur le front s'entassaient dans les dépôts. Un usage était couramment établi pour écouler l'arriéré grossissant chaque jour : on mettait en vrac, dans des sacs et sans aucun classement, les correspondances non triées et c'est dans cet intraitable fouillis qu'une forte partie des correspondances arrivaient dans les gares de rassemblement.

Dans ces gares se trouvaient uniformément trois postiers, chiffre déjà bien restreint pour donner aux paquets soigneusement confectionnés par les dépôts la destination voulue,

mais que faire quand lettres et paquets arrivaient entassés sans le moindre tri préalable ?

Et puis où étaient situés les bureaux-frontière des diverses armées. Le commissaire militaire de la gare de rassemblement qui devait l'indiquer n'en savait rien, ou — le fait s'est vu — n'en voulait rien dire (rapport de M. Louis Deshayes à la Chambre des Députés, n° 1017, session de 1915, page 40).

Que l'on s'étonne après cet exposé que les correspondances aient mis un temps qui oscillait entre cinq et vingt jours pour gagner le véritable bureau-frontière qui leur convenait.

Supposons la correspondance arrivant à franchir la distance entre la gare régulatrice et la gare de ravitaillement, ses déboires n'étaient pas pour cela terminés.

Le bureau de payeur (service de la Trésorerie) chargé de l'acheminer de la gare de ravitaillement jusqu'au front ne disposait, pour le courrier postal, que d'un tilbury à un cheval dont le type datait de la conquête de l'Algérie (1830) et que l'argot militaire avait baptisé irrévérencieusement pot à moutarde. Le pot à moutarde pouvait contenir cinq à six sacs ; or le payeur recevait par jour de soixante à soixante-dix sacs de lettres et de paquets !

Le poids du courrier quotidien d'une simple division d'infanterie pouvait s'évaluer à 40 sacs de 40 kilos, soit 1.600 kilos. On chargeait donc des sacs dans tous les convois se rendant au front — inutile d'ajouter que certains s'égaraient en chemin — et ce qui restait attendait problématiquement un lendemain meilleur !

*
* *

Les doléances du public.

Ces explications feront comprendre pourquoi pendant les premiers mois de la guerre les correspondances militaires, qu'il s'agisse de lettres envoyées par les parents aux soldats ou par ceux-ci à leurs parents, subirent tant de retard ou n'arrivèrent jamais !

Le public et les militaires s'indignèrent à bon droit. Veut-on quelques exemples des doléances que tous les journaux publièrent à foison à partir de septembre 1914 jusqu'en mars 1915.

« Un de mes frères, cavalier réserviste au 12e régiment de hussards, était parti sur le front vers le 10 août. Renvoyé à son dépôt le 2 novembre, il a trouvé trente-sept lettres et trois colis de lainages qui l'y avaient patiemment attendu tout le temps qu'il était en campagne. »

— « J'ai envoyé à mon frère, soldat au 1er zouaves, qui est au front depuis le 1er septembre, un paquet que j'ai remis à la gare de l'Est le 4 octobre ; voilà trente-cinq jours et il n'a rien reçu. »

— « Mon mari, qui est sergent au 46e de ligne, vient de recevoir, dans les tranchées où il se bat depuis un mois, un avis du chef de gare de Marvejols, concernant un colis arrivé le 5 novembre qu'il « pourra faire prendre en

« gare de Marvejols ». Encore heureux ! Car des trois autres colis que je lui avais envoyés, il n'a eu aucune nouvelle !... »

— « J'ai expédié, le 15 octobre, une paire de chaussures à mon fils qui se bat dans la Somme. Hier j'ai reçu une lettre de lui datée du 7 novembre, dans laquelle il me dit qu'il n'a toujours rien reçu, et il ajoute : « J'ai maintenant un « trou grand comme une pièce de deux francs « sous un de mes souliers et l'autre ne tardera « pas à être dans le même état. Ce n'est pas cela « qui contribuera à faire passer mon rhume. « Mourir d'une balle, soit ; mais, en temps de « guerre, mourir d'une pleurésie, ce serait « vraiment trop bête. »

— « J'écris tous les deux jours à mon mari, non seulement par affection, mais aussi pour lui demander conseil sur la direction de sa maison de commerce très importante puisqu'elle emploie à des titres divers cent cinquante employés des deux sexes. Or les lettres lui parviennent avec une irrégularité désespérante, parfois par paquets de trois ou de quatre, parfois avec des interversions fantastiques, une lettre écrite quinze jours plus tôt arrivant après une lettre datée de l'avant-veille, enfin il en est qu'il ne reçoit jamais. J'ai beau mettre des timbres au lieu d'user de la franchise, ou essayer de la recommandation, rien ne réussit. »

— « N'ayant que l'allocation militaire pour vivre, j'ai économisé de quoi lui envoyer deux

paquets de chaussettes, chemises, caleçons, mouchoirs, plus quelques douceurs. Le premier est parti au mois de septembre, le second au mois de novembre. Nous sommes en décembre et rien n'est arrivé. C'est d'autant plus regrettable que ces paquets représentent pour moi bien des privations. »

Journaux, hommes politiques recevaient chaque jour des réclamations analogues, sans compter celles qui tombaient dru comme grêle au ministère de la Guerre, à l'administration des Postes ou dans les dépôts.

Quelques faits regrettables se produisirent au même moment qui mirent le comble à l'exaspération publique.

Une jeune femme, Léonie Delbeck, réfugiée du département des Ardennes et venue à Paris, avait été agréée en qualité d'employée par l'administration des Postes et placée au bureau central militaire.

L'attitude de Léonie Delbeck semblant suspecte à ses collègues, une surveillance fut exercée et, le 23 janvier 1915, un inspecteur la surprit au moment où elle retirait d'une lettre adressée au caporal Duverger, du 70e d'infanterie, deux billets de cinq francs. Le Conseil de Guerre de Paris la condamna à six mois de prison.

Par ailleurs de nombreux colis destinés aux soldats disparaissaient dans le parcours. Des inspecteurs de la Sûreté furent mis en chasse et opérèrent plusieurs arrestations. C'est ainsi qu'un homme d'équipe de Villeneuve-Triage,

Le Goff, qui avait dérobé plusieurs objets dans une caisse, fut condamné à deux mois de prison. Deux employés de la gare de Pantin, Adrien Rigal et Robert Boos, furent trouvés porteurs de douze tablettes de chocolat et de trente-quatre boîtes de conserves volées ; chacun dut faire six mois de prison.

Ce ne furent que des faits très isolés et il serait profondément injuste de jeter, pour quelques brebis galeuses, la suspicion sur le très honnête personnel des chemins de fer et des postes.

On l'a vu plus haut, la cause du mal résidait dans une organisation défectueuse et compliquée.

Mais, même en temps de guerre, l'administration a du mal à reconnaître ses torts. Au lieu de chercher franchement à réformer un système déplorable, elle discuta, ergota et s'efforça de rejeter les torts... sur le public.

Nous n'exagérons rien ; voici une note officielle sur les colis postaux parue à l'époque où les réclamations se faisaient de plus en plus vives :

« Le nombre des colis postaux envoyés aux militaires sur le front a plus que doublé depuis un mois. De cet état de choses résultent des retards considérables dans l'expédition des colis.

« En conséquence le public est invité à n'envoyer aux soldats que des objets qui leur sont particulièrement utiles ; la nourriture est assez copieuse et assez variée pour que les envois de comestibles soient superflus.

« Si le nombre des colis continue à augmenter, il deviendra impossible de les faire parvenir à leurs destinataires. »

Et un autre communiqué du gouvernement, visant les correspondances, énumérait en première ligne, parmi les raisons du retard qu'elles éprouvaient, « le très grand nombre de lettres ».

« Il est à souhaiter, ajoutait-il, que dans l'avenir, par l'effet d'une discipline que tous doivent s'imposer en ne surchargeant pas, par le nombre des correspondances, un service débordé, le nombre des correspondances en retard diminue. »

*
* *

Une réforme heureuse. - Le B. C. M. - Les secteurs postaux.

Enfin, sous la poussée croissante de l'opinion le gouvernement dut prendre des mesures efficaces.

La zone des opérations fut divisée en secteurs, possédant chacun un numéro distinct. Les militaires n'eurent qu'à donner à leurs familles et à leurs amis le numéro du secteur où ils se trouvaient, pour qu'il fût possible désormais de leur écrire sans passer, comme jadis, par le dépôt. L'adresse fut donc libellée sous cette forme pour tous les hommes qui étaient dans la zone des armées :

Monsieur Paul Lombard,
Caporal au 24e Régim. d'Infant. Territoriale,
9e Compagnie,
(Secteur Postal n° 18)

Ne furent plus envoyés au dépôt que les lettres ou colis destinés à des soldats qui y étaient demeurés.

Cette réforme fit gagner un temps considérable car la correspondance du front fut dirigée de suite sur le bureau central militaire, le B. C. M., installé à la recette principale de la Seine, rue du Louvre, primitivement destiné à recevoir en transit et réexpédier les correspondances destinées aux officiers sans troupes, états-majors et formations ne possédant pas de dépôts.

Le 6 novembre 1914, un décret créait les sections postales, c'est-à-dire des formations de postiers militaires de profession chargés d'assurer le service postal des armées. Le 18 novembre, nouveau décret instituant une inspection générale technique du service postal militaire et décidant que les chefs des bureaux centraux militaires seraient choisis dans l'administration des postes. Des voitures automobiles furent mises à la disposition des armées pour transporter correspondances et colis entre la gare de ravitaillement et le front des troupes.

*
* *

Visitons le bureau central militaire de la rue du Louvre :

Les bureaux ambulants montants, les recettes principales et les bureaux sédentaires les plus importants ont trié les correspondances en effectuant les douze séparations ci-dessous : Secteurs 1 à 20, 21 à 40, 41 à 60, 61 à 80, 81 à 100, 101 à 120, 121 à 140, 141 à la fin, et, pour les correspondances ne portant pas le numéro du secteur : infanterie, cavalerie, artillerie, divers. Ces douze lots ont été expédiés soit en liasses étiquetées et frappées du timbre à date du bureau expéditeur, soit, si l'importance des envois l'a exigé, en sacs clos, également étiquetés et timbrés. Lorsque le nombre de lettres ou cartes à destination d'un même secteur atteint ou excède dix il a été formé une liasse spéciale portant le numéro de ce secteur.

A leur arrivée à Paris, ces envois sont livrés aux voitures postales chargées de les déposer au bureau central militaire.

La tâche du B. C. M. consiste d'abord à « ouvrir » ces envois, ensuite à les trier. Un premier tri, appelé tri général par secteurs, groupe toutes les correspondances destinées à un même secteur. Lorsqu'il est terminé, on procède au deuxième, dénommé « tri détaillé par unités ou groupes », c'est-à-dire à la division, en autant de lots qu'il y a de vaguemestres, des correspondances adressées à chaque secteur.

Le tri général, du fait qu'il est exclusivement basé sur les numéros des secteurs, est extrêmement facile et rapide.

Le tri détaillé est beaucoup plus compliqué. Il est effectué par unités pour les régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie de cam-

pagne, à l'exception des bataillons, escadrons ou batteries ayant une affectation particulière ; par groupes ou détachements, c'est-à-dire par convois administratifs, convois administratifs auxiliaires, groupes d'artillerie lourde, groupes d'ambulances ou ambulances, pour les militaires des compagnies du train des équipages, des sections de secrétaires d'état-major, d'infirmiers, de commis et ouvriers d'administration, des batteries d'artillerie lourde, etc.

Les correspondances, ainsi triées, sont mises en sacs. Chaque sac est ficelé et reçoit, sur une étiquette extérieure appelée « collier », l'indication de l'unité, groupe ou détachement auquel il est destiné, ainsi que le numéro du secteur correspondant.

Ces sacs, groupés par bureaux-frontière, sont alors transportés dans les gares des réseaux du Nord et de l'Est d'où ils s'achemineront vers les gares régulatrices.

Le bureau fonctionne jour et nuit ; toutes les correspondances qui lui parviennent dans la matinée sont expédiées le soir même ; celles qu'il reçoit dans la soirée repartent dans la nuit ou la matinée du lendemain.

*
* *

Le développement du bureau a amené la création d'une annexe dans le bureau des Postes construit rue du Faubourg-Poissonnière, sur l'emplacement de l'ancien Conservatoire de

musique et de déclamation, et d'une si fâcheuse architecture allemande.

Dans cet immeuble sont triés les lettres recommandées et tous les paquets.

Deux tris différents de ceux effectués à l'Hôtel des Postes sont exécutés ici. Le premier, dit tri général par groupes de secteurs, consiste à diviser les objets comme suit : secteurs de 1 à 20, secteurs de 21 à 40, etc. Le second tri, dit tri détaillé par secteurs, a pour but de constituer un lot distinct pour chaque secteur. Quant au tri par unités, groupes ou détachements composant un même secteur, c'est à la gare de ravitaillement, bureau du payeur, qu'il se fera. Tous les sacs contenant des objets recommandés sont plombés.

A l'Hôtel des Postes comme au Conservatoire un certain nombre de correspondances parviennent avec des adresses portant la mention : en campagne, au lieu d'indiquer le secteur postal. Ces correspondances sont l'objet d'un tri particulier par armes, puis par unités. Il est alors possible au B. C. M. de déterminer les secteurs auxquels elles sont destinées.

Il existe au B. C. M. une section de statistique ayant à sa tête un officier d'état-major chargée de tenir à jour l'ordre de bataille postal, grâce aux renseignements fournis par les services de statistique du grand-quartier général. Les changements, dès qu'ils se produisent, sont téléphonés en langage conventionnel à la section de statistique et celle-ci les transforme en indications postales à l'usage du B. C. M.

Des mesures très sérieuses ont été prises pour que le secret concernant la situation des troupes

soit sauvegardé. Le personnel ne possède aucun moyen, même approximatif, de déterminer la position géographique d'une unité ou d'un secteur. Les agents connaissent évidemment la composition du secteur de leur rayon, mais ce renseignement ne présente pas d'intérêt militaire.

La moyenne journalière des correspondances transitant au bureau central militaire était, au 20 novembre 1914, de 1.000.000 de lettres et 85.000 paquets. Elle est montée à 1.150.000 lettres et 130.000 paquets au 20 décembre, et à 3.500.000 lettres et 200.000 paquets au 1er janvier 1915. Depuis elle s'est maintenue au chiffre moyen de 3.400.000 lettres et 180.000 paquets, avec forte recrudescence aux époques de fêtes. Les 180.000 paquets quotidiens représentent un poids de 160.000 kilos.

Le personnel travaillant en équipes de jour et de nuit est de 630 agents, 100 employées titulaires, 888 employées auxiliaires, 149 sous-agents titulaires, 83 ouvriers commissionnés, 183 manutentionnaires auxiliaires. Au total 2.033 unités.

Les correspondances venant du front sont de temps à autre arrêtées pendant quelques jours, au cours d'opérations importantes. Bien qu'il soit recommandé aux hommes de ne jamais donner dans leurs lettres l'endroit où ils se trouvent et de raconter sans précisions de date, de lieux ou d'effectifs les faits d'armes auxquels ils ont pris part, le haut commandement se méfie d'indiscrétions possibles. Et c'est dans ce but qu'il retarde l'envoi des correspondances lorsque le secret gardé vis-à-vis de l'ennemi cons-

titue un gage sérieux de réussite. Il arriva donc souvent, surtout après que le service postal eut été réorganisé, que les familles attribuèrent à la mauvaise organisation des postes des retards dus plus simplement à des considérations stratégiques. Les cartes postales ne portant aucune indication de lieu ou d'effectif ne sont pas soumises à ces mesures.

*
* *

Pour ceux qui ne reçoivent jamais ni lettres ni paquets. - L'œuvre des Marraines.

En ce qui concerne les colis postaux, l'autorité a dû recommander plusieurs fois au public de n'y pas mettre des denrées périssables, qui, fermentant en route, abîmaient et détérioraient tout le contenu de l'envoi. De même elle a proscrit les boîtes en bois ou en carton qui peuvent se briser pendant le trajet, n'acceptant que les colis enveloppés dans de la toile et du papier fort avec l'adresse écrite directement sur l'emballage et non sur une étiquette.

Cela n'empêcha pas, pendant un certain temps, des commerçants de vendre avec succès des boîtes en carton soi-disant « approuvées par l'autorité militaire ». Ceux qui les avaient achetées devaient ou les inutiliser, ou les recouvrir d'un autre emballage.

D'autres industriels encore moins scrupuleux s'avisèrent de créer de prétendus services de

colis jusqu'au front, moyennant le paiement d'une somme assez élevée, variant de 1 fr. 50 à 5 francs, facturée comme frais de camionnage.

« Or, comme le constata une note officielle, les dites maisons, ne disposant d'aucun moyen spécial de tenir les engagements qu'elles ont pris, se bornent à apporter les colis en question au Bureau central des colis postaux militaires qui, seul, est en mesure de faire remettre les paquets aux militaires. »

*
* *

Passons maintenant à un sujet touchant, celui des œuvres fondées pour assurer l'envoi de lettres sur le front aux soldats qui en étaient privés, soit parce que orphelins et sans relations, soit parce que originaires des pays envahis et ne pouvant par suite communiquer avec leurs familles.

Voici pour les soldats de cette seconde catégorie, si terriblement éprouvés, une anecdote authentique :

C'était un soldat originaire du département du Nord parti sur le front dès le premier jour de la mobilisation et qui, au bout de cinq mois de guerre, se trouvait sans aucune nouvelle des siens.

Sa maison avait-elle été brûlée, qu'étaient devenus ses vieux parents, sa femme, ses enfants ? Il ne savait rien.

Un jour, un sous-officier qui appartenait au service d'arrière et auquel il avait rendu un

petit service, voulait lui donner quelque chose pour sa peine. Il s'y refusa énergiquement et, comme le sous-officier insistait, notre homme lui dit moitié souriant, moitié ému :

« Sergent, voulez-vous me faire plaisir ?

— Certes, mon brave !

— Eh bien ! quand vous irez au bureau de poste, envoyez-moi donc une carte : je ne reçois jamais rien de personne, moi, et, comme ça, le matin, à la distribution... »

Le pauvre garçon se moucha très fort, s'excusa et reprit :

« Comme ça, à la distribution, *j'aurai une surprise !* »

Beaucoup de braves cœurs tinrent à faire des surprises de ce genre aux déshérités de la correspondance, à ceux qui, dans le grand effort physique et moral qu'ils avaient à fournir, ne recevaient aucun encouragement du dehors, n'avaient jamais la preuve palpable que quelqu'un pensât à eux, s'inquiétât de leur sort.

Des patrons entretinrent ainsi une affectueuse correspondance avec leurs employés et ouvriers, certaines administrations agirent de même et il faut citer parmi celles-ci, en première ligne, l'Assistance Publique de Paris qui se tint en relations avec ses six mille pupilles partis au feu, leur envoyant même un petit mandat de temps à autre. Puis il se fonda des œuvres destinées à mettre en rapport les soldats qui ne recevaient pas de lettres et ceux ou celles qui désiraient leur écrire : les parrains et les marraines de guerre.

Les trois principales sont à l'Office Central

des Œuvres de Bienfaisance, 175, boulevard Saint-Germain, au journal *l'Intransigeant*, 12, rue du Croissant, à Paris, et à la Famille du Soldat, 57, rue Michelet, à Angers. MM. Jules Cambon et le baron Beyens, l'un ancien ambassadeur de France, l'autre ancien ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin, président cette dernière œuvre dont Mlle de Lens est la secrétaire générale.

N'importe qui peut s'adresser à l'une de ces Œuvres. Sans formalité, sans cotisation, on indique à qui le désire le nom d'un soldat sans famille ou séparé de celle-ci, inscrit à l'Œuvre, soit par lui-même, soit par l'initiative de ses chefs. Le correspondant de bonne volonté se met aussitôt à lui faire parvenir les petites douceurs et surtout les lettres amicales dont il a besoin.

Veut-on quelques échantillons de ces lettres échangées entre parrains et marraines d'une part et filleuls de l'autre? On remarquera que parfois les parrains et marraines de guerre sont plus jeunes que leurs filleuls et nous savons un pauvre père de famille originaire des Ardennes ayant quarante ans passés qui correspondit avec une marraine de seize ans.

D'un parrain, soldat lui-même, et qui écrit à la secrétaire générale de l'Œuvre d'Angers :

« MADEMOISELLE,

« Je vous remercie de votre encourageante réponse et j'attendais d'avoir reçu une lettre d'au moins l'un de vos protégés pour vous écrire à nouveau.

« J'ai donc reçu un mot de L. L... ; pauvre garçon, il a dû être bien ému et de ma lettre et du colis que je passe pour lui avoir envoyé ; il me dit un « Monsieur, je vous remercie » et rien de plus ; je suis sûr que, dans son idée, il se figure que c'est au moins un..., enfin mettons un député, qui lui envoie cela, car il a l'air de ne pas en être revenu.

« Naturellement j'ai corrigé cette idée en lui demandant de ne pas m'appeler monsieur et de me tutoyer ; car au régiment les vous n'existent guère que de soldats à gradés ; et puis il me semblait que ce n'était plus la famille de s'appeler monsieur entre nous. Quand j'écris à ma sœur, je ne lui dis pas mademoiselle, et je crois que c'est la même chose. J'ai pensé que si nous voulions remplacer réellement dans la mesure du possible la famille pour les soldats qui n'en ont pas ou plus, il fallait amener ceux-ci à nous écrire en employant les mêmes termes que s'ils écrivaient à un frère ou tout au moins à un vieil ami. Je crois que vous m'approuverez dans ce sens-là. Enfin, L... me dit tout de même que ça lui *avait* bien arrivé ; tant mieux, car nous sommes encouragés à recommencer. A ce sujet, je voudrais vous faire une proposition.

« Je vous ai dit que j'étais chef cuisinier ici et en qualité de tel je touche un prêt supplémentaire de 50 centimes par jour. Dans bien des régiments ce prêt a été supprimé et ce très réglementairement ; ici j'ai toujours touché mon prêt ; pourtant, s'il avait été supprimé, il aurait bien fallu que je m'en passe.

« Alors j'ai pensé que tous les mois je pouvais

vous envoyer 15 francs et j'ai commencé par mon prêt de février, soit 15 francs en mandat ci-joint à votre nom. Car je ne voudrais pas participer à la joie de notre famille sans y apporter ma part si petite fût-elle.

« Et maintenant permettez-moi de vous remercier pour votre œuvre qui m'a permis de faire si utilement du bien, et à nos chers camarades de recevoir les joies réconfortantes d'une famille qui leur manque.

« Bien respectueusement. »

Mlle de Lens répondit au cuisinier généreux que, s'il voulait consacrer son prêt aux soldats qui souffrent, mieux valait qu'il envoyât lui-même à ses protégés des gâteries.

Voici maintenant la lettre d'un filleul écrite à sa nouvelle marraine :

« Ma bonne demoiselle,

« Je suis heureux de recevoir votre lettre qui me console et m'encourage beaucoup, car je croyais que je n'aurais jamais plus de douceur de personne durant le reste de la guerre, car depuis le 20 septembre je n'ai eut aucune nouvelle.

« Toujours triste de voir mes camarades avoir des lettres et des paquets, à la distribution des lettres, je partai car je me faisait du chagrin. Aussi quelle surprise lorsque un copain m'apporte votre lettre.

« Je recevai votre paquet en même temp que votre lettre. Ceux qui me fit encore un plus

grand plaisir, c'est d'avoir une jolie pipe, ainsi que le briquet et un paquet de tabac, ceux qui était mon rêve, ainsi que le passemontagne et le chocolat. Vous venez vert moi, ma bonne dame, pour me secourir : j'en suis très heureux : vous m'avais rendu la vie et donner la mort à beaucoup de boches, car je me bats avec encore plus de courage, maintenant que je vois que tout le monde travaille pour la victoire, qui est bien proche, et je vous dirai que j'ai braver la mort plusieurs fois avec beaucoup de camarades.

« Enfin, je vous remercie beaucoup de votre bonne lettre, qui m'a fait tant de plaisir. Je vous écris au clair de lune dans la tranchée. Je vous envoie les amitiés du soldat qui se bat avec courage. »

Lettre d'un autre filleul, celui-là plus cultivé, à une autre marraine :

« Madame,

« Excusez-moi, je vous prie, de n'avoir pas répondu immédiatement à votre bonne lettre, mais dans notre rude métier de soldat en campagne l'homme propose et le colon... dispose.

« Je deviens donc votre filleul, Madame, votre filleul du front et je rends grâce à ma nouvelle marraine pour la simplicité et la spontanéité avec laquelle elle s'entremet pour adoucir un peu l'amertume de la séparation du soldat dont tous les êtres chers sont là-bas, molestés depuis bientôt six mois par cette maudite occupation allemande.

« J'accepte moi-même, tout simplement, vos faveurs et vos générosités, et je vous remercie du colis que vous m'avez adressé.

« Je suis suffisamment pourvu de linge, et, comme un filleul doit être sincère et que la sincérité est mon plus grand défaut, je vous dirai que j'ai une envie folle de pralines au chocolat que je me ferai un plaisir de déguster à la barbe des Boches. Inutile de vous dire qu'étant sur le front depuis le début de la guerre, je ne connais plus toutes ces petites douceurs, et c'est ma plus grande privation... Fi, le vilain gourmand, allez-vous dire. Tant pis, j'attends de pied ferme et vos reproches et vos... pralines !

« Oserai-je encore vous demander quelques petites choses ? Ma foi, je vais faire comme le monsieur qui décharge d'un seul coup sa conscience auprès de son confesseur et je vous soumets tous mes désirs : j'aurais besoin d'un essuie-éponge, d'un petit peigne de poche, d'une brosse pour barbe, de ciseaux de poche, d'une petite glace de poche, d'une éponge. Si d'autre part, vos amies ou vous, pouviez m'envoyer des journaux illustrés ou magazines que vous auriez déjà lus et auxquels vous ne tiendriez plus, vous me permettriez de tromper les longues heures d'ennui vécues dans les tranchées et je reprendrais ainsi contact un peu avec le monde, car nous sommes retranchés du monde civilisé depuis le début de cette longue campagne ; cela me changerait un peu les idées et m'empêcherait d'avoir constamment cette pensée fixe des miens peut-être malheureux sans que je le sache, et rien n'est plus tuant que cette incertitude.

« Enfin, à la grâce de Dieu. Une chose encore que je vous demande et que vous ne me refuserez pas, c'est de vouloir bien avoir pour moi et surtout pour ma chère famille une intention spéciale dans vos prières.

« Je vous remercie à l'avance de toutes vos bontés et je vous envoie, chère Marraine, l'expression de mes sentiments très dévoués. »

Les chefs se sont souvent chargés de désigner aux œuvres ceux de leurs soldats qui, privés de toute correspondance, méritaient que l'on s'intéressât particulièrement à eux. En sorte que beaucoup de ces pauvres déshérités virent tout à coup surgir parrains ou marraines sans avoir même eu la peine de solliciter leur apparition. Dans ce cas, l'officier qui avait provoqué cette bonne action écrivait volontiers à la marraine ou au parrain pour le remercier.

C'est ainsi que le lieutenant Mougin, du 40e d'artillerie, adressa la lettre suivante à la marraine d'un de ses hommes :

« Madame,

« Vous voulez bien remplacer auprès du brigadier Berger sa famille actuellement en territoire envahi.

« Je me permets, en qualité de chef direct de Berger, de vous remercier infiniment de votre initiative, car rien de ce qui intéresse mes subordonnés ne me laisse indifférent.

« Nos canonniers, si braves au feu, perdent leur belle assurance devant un inconnu — et

surtout une inconnue — qui s'offre généreusement pour remplacer leurs parents ; mais vous saurez rapidement, Madame, faire disparaître cette timidité bien naturelle. A vous Berger contera ses espoirs, ses peines, à vous il se confiera. (Je me permets cependant de vous dire une chose dont Berger ne se vantera jamais : il a conquis ses galons sur le champ de bataille.)

« Vous aurez alors illuminé sa vie d'un rayon de bonheur, vous aurez contribué pour beaucoup à maintenir cette noblesse d'âme, ce moral si élevé qui caractérisent les peuples vainqueurs et qui ont permis à nos soldats de supporter, outre les contingences les plus cruelles, sept mois de fatigues et de lutte incessante.

« Daignez accepter, Madame, mes plus respectueux hommages.

« Mougin. »

On peut évaluer à 30.000 les filleuls que les deux Œuvres recrutèrent. Parrains et marraines les suivirent non seulement sur le front, mais à l'hôpital quand il leur advint d'être blessés, faisant parfois un voyage important pour aller les visiter sur leur lit de souffrances. C'est chez la marraine que le blessé allait passer sa convalescence et quand, à partir de juillet 1915, des permissions furent accordées aux soldats du front, parrains et marraines s'offrirent à l'envi pour héberger leurs filleuls.

*
* *

Conclusion.

En trois étapes nous avons parcouru l'ensemble de l'organisation de notre armée au cours de la guerre, du recrutement et de l'instruction, jusqu'au front et à son ravitaillement. Malgré l'attaque allemande survenue quand l'armée française était en pleine transformation par suite de l'application de la nouvelle loi de trois ans, l'autorité militaire a su faire face à tout et développer de façon prodigieuse la force défensive et offensive de nos troupes. Chaque jour des progrès ont été réalisés dans le perfectionnement de l'armement, dans le nombre et la qualité des projectiles, dans le mieux-être des combattants, des blessés. Qu'il y ait eu des erreurs, des lenteurs, des tâtonnements dans l'œuvre entreprise au cours d'une guerre que nos ennemis avaient préparée à loisir, personne ne songe à le nier. L'insuffisance, au début des hostilités, de tous nos services militaires, sauf celui de la mobilisation dont le fonctionnement fut incomparable, n'est-elle pas d'ailleurs la preuve éclatante de la bonne foi, peut-être excessive, avec laquelle la France désirait vivre en paix avec ses voisins ?

Le sursaut du pays si spontané en août 1914 n'en est pas resté moins admirable, pour devenir, à mesure que la guerre avançait, plus réfléchi et plus méthodique. Et si l'on a pu dire que, de

toutes les nations du monde, l'Allemagne était la seule qui ait pu avoir la triste persévérance de préparer, pendant près d'un demi-siècle, une agression brutale, la France est certainement l'unique pays dont l'ardeur, le courage, le génie improvisateur aient permis, durant une année de combats acharnés, de réparer son imprévoyance et de développer sa puissance guerrière à la hauteur d'une ennemie contrainte elle-même de lui rendre hommage !

837-15. — Paris, Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil,
40, rue La Fontaine, 40

Paris. — DEVALOIS, 144, av. du Maine (11 dans le passage).